

Bretagne, Finistère
Roscanvel
Pointe de Cornouaille

Batterie de Cornouaille, pointe de Cornouaille (Roscanvel)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001332

Date de l'enquête initiale : 2004

Date(s) de rédaction : 2004, 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PA29000076

Désignation

Dénomination : batterie, fort

Appellation : Fort de Cornouaille, Batterie de Cornouaille, Grande batterie de Cornouaille, Batterie basse de Cornouaille

Destinations successives : promenade

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : Goulet de Brest

Références cadastrales : OD, 738 ; OD, 737 ; OD, 736

Historique

En 1666, sous l'ère Duquesne (commandant de la Marine à Brest de 1665 à 1672), une première batterie de côte avait été installée par le duc de Beaufort à l'est de l'actuelle batterie de Cornouaille. La batterie de Beaufort dite batterie annexe est aujourd'hui ruinée et son accès de plus en plus difficile. Voici une description de son état en 1811 : "*...elle a été abandonnée parce qu'elle est extrêmement resserrée entre le rocher et que la mer aminé une excavation au dessous qui en a fait craindre l'éroulement ; son épaulement en maçonnerie et à embrasures s'élève de 20 mètres au-dessus de la basse mer : il y existe encore 15 pièces de 36 en fer non montées et hors de service [c'est vraisemblablement celles correspondant à l'état de l'artillerie de 1695 !], un fourneau à réverbère que les éroulements ont en partie écrasé et deux bâtiments dont l'un servait de poudrière et l'autre de corps de garde ; quoiqu'en très mauvais état, ils sont susceptibles de réparations et pourraient être utiles au service de la batterie de Cornouaille*".

Programmés par Vauban en mai 1683, les travaux de la batterie de Cornouaille débutent fin 1684 d'après le devis initial de Garengeau par le déroctage de la falaise à la mine afin d'aménager une vaste plate-forme elliptique. Faute de fonds disponibles du fait de l'aménagement de l'arsenal et de la coûteuse batterie du Mengant(en vis-à-vis dans le goulet), les travaux sont rapidement stoppés mais reprennent après l'épisode malheureux de La Hougue (bataille navale en Cotentin) en juin 1692. La construction, supervisée par les ingénieurs Mollart puis Traverse (ce dernier à partir de 1692), est achevée à la fin de l'année 1696. Dès juillet 1694, l'ouvrage est notamment armé – à titre expérimental – par 8 canons de 60 livres de balle (le plus fort calibre en service à l'époque).

Dans l'esprit de Vauban, les batteries de Beaufort et de Cornouaille forment, comme il l'écrit, un tout cohérent "*comptant celle de Beaufort comme faisant partie de celle de Cornouaille, à laquelle elle sera vraisemblablement jointe*". En 1695, cet ensemble compte au total 50 canons. Si la batterie de Cornouaille comporte bel et bien 36 embrasures plongeantes, quoique l'armement pour cette dernière se limitât toujours à 30 pièces d'artillerie (de 24 à 60 livres de balle), les projets de casernements en partie basse et de batterie haute de bombardement accompagnée de "branches tombantes crénelés" sont abandonnés. Un "corps de garde et logement", dont le plan est sensiblement le même que celui de 1696, est proposé en vain par l'ingénieur Frézier en novembre 1744. L'heure est à l'économie, et ce malgré le double emploi affirmé de cet édifice :

"pour les canoniers pendant l'été lequel servira de hangar à mettre les affûts à couvert pendant l'hiver et les mauvais temps où la batterie n'est pas armée". Seules des dépenses strictement indispensables pour les ouvrages existants sont engagées à l'instar du nouveau magasin à poudre et d'un "bout" de plate-forme en pierre de taille. Des latrines, accessibles par une embrasure (la seule qui soit dans son état d'origine permet d'apercevoir les joues d'embrasure en granite), ont été accolées à l'extrême ouest de la batterie.

Au sommet de la falaise, une grande bâtisse orientée nord-sud a néanmoins été construite dans le premier quart du 18e siècle ; on y trouve "[le] logement du gardien des batteries, [une] cour de décharge au bois, [une] chambre d'officier, [un] magasin aux vivres, [un] corps de garde [et le] logement des gardiens entretenus pour faire les signaux". Une batterie dite « batterie des signaux » est également mentionnée sur la falaise durant la guerre de Sept Ans (1756-1763). Légèrement en arrière de la position, une tour-réduit modèle 1811 pour 60 hommes dont l'armement régulier consiste en 4 canons de 24 livres ou de 16 livres est construite en 1813 afin de protéger les accès des batteries de Cornouaille et de Beaufort.

L'obturation des embrasures, très soignée, en pierre de taille de granite de l'Aber-Ildut, a été réalisée vraisemblablement dans la décennie 1840. Cette modification a pour but de permettre le tir à barbette, c'est-à-dire au-dessus du rempart. D'après l'Atlas de mise en état de défense des côtes de l'Empire français (1858), la batterie de Cornouaille est classée en premier degré d'importance : elle est armée de neuf canons de 30 livres de balle modèle 1840 sur affût pivotant et neuf obusiers de 22 cm modèle 1827 sur affût de fer pivotant.

La décennie 1880 voit surgir de nouveaux besoins en matière de défense des côtes nécessitant plus ou moins de travaux : poste extérieur de la ligne de torpilles de fond du goulet de Brest (1878), batterie de quatre canons de 47 mm à tir rapide, abri sous roc et niches à munitions (1882-1883), test d'un projecteur expérimental mobile pour la défense nocturne du goulet (1884), implantation définitive sous "abri caverne" d'un poste photo électrique fixe dans le goulet éclairant la ligne de mines sous-marines entre la pointe de Cornouaille et le rocher du Mengant (1885), spectaculaire batterie casematée aménagée pour partie dans la falaise et sous le terre-plein de la batterie vaubanienne et son escalier d'accès (1888). Une batterie annexe composée de quatre canons de 100 mm est également construite à l'extrême fin du 19e siècle sur la pointe. Trois matériels de 100 mm modèle 1897 sont toujours mentionnés en 1940.

En 1943, l'occupant aménage, sur le plateau dominant le goulet de Brest à 67 m au-dessus du niveau de la mer, une batterie antiaérienne composée de six encuvements de type *Flak 243b* pour quatre canons de 10,5 cm et plusieurs pièces de 2 cm (dont une située sur la terrasse de la tour réduit), un septième encuvement situé en position centrale est doté d'un télémètre : il servait de poste de direction de tir. Les cuves sont disposées suivant les sommets d'un hexagone régulier rappelant la fortification bastionnée classique. L'ancienne caserne du 18e siècle est rasée tandis que la tour-réduit sert de *munitionsbunker*. Deux projecteurs, dont un mesurant 60 cm, placé en bordure de la falaise sous un abri bétonné et l'autre de 150 cm de diamètre ainsi qu'un radar de type *FuMO213 Würzburg* (pour *Funk Meß Ortung*, appareil radio de localisation) d'une portée de 20 à 30 km, sont attestés par les archives allemandes. Cette position d'artillerie côtière de la *Kriegsmarine* codée *Ebbstrom* est numérotée C 336. Elle a été violemment bombardée en août 1944.

Vu de la mer, l'ouvrage est impressionnant avec ses 200 m de long environ, et très esthétique : une escarpe à léger fruit avec soubassement en pierre de taille de granite de l'Aber-Ildut (en gradin), un appareillage en moellon de couleur sombre en remplissage renforcé de chaînes harpées en pierre de taille (à intervalle régulier sous chaque merlon) alternant carreaux et boutisses. Au dessus du cordon, le parapet vertical est rythmé par des embrasures encadrées de pierres de taille et soulignées d'un bandeau. L'effondrement partiel du revêtement sur la partie ouest de l'escarpe permet de visualiser l'ampleur des travaux de déroctage nécessaires à la construction de l'édifice. On plonge ainsi dans le cœur de l'ouvrage : une chaîne harpée, quoique renforcée par un étaieement en béton armé réalisé par le service des Travaux maritimes, soutient encore le cordon et le parapet alors que le remplissage en moellon a totalement disparu. À signaler également les très belles gargouilles moulurées. Si aucun document d'archive ne semble attester de la réalisation d'un enduit, des traces ocre rouge à base de brique pilée du type de celui de la tour Vauban à Camaret peuvent être observées en certains points de l'escarpe tout comme des feuillures latérales sur certaines boutisses en granite. L'enduit a été littéralement lessivé par la mer en trois cents ans.

Située sur un site appartenant depuis juillet 2009 au Conservatoire du littoral, la grande batterie de Cornouaille (quelquefois appelée "fort de Cornouaille") est accessible au public. Cependant le "chemin de communication" à flanc de falaise demeure très dangereux. Des travaux de sécurisation du site sont à l'étude afin d'ouvrir, dans de bonnes conditions, au grand public, cet ouvrage majeur dans l'histoire de la fortification européenne et de la rade de Brest.

Période(s) principale(s) : 4e quart 17e siècle

Période(s) secondaire(s) : 18e siècle, 19e siècle, 1ère moitié 20e siècle

Dates : 1683 (daté par source), 1684 (daté par source), 1695 (daté par source), 1696 (daté par source), 1882 (daté par source), 1883 (daté par source), 1888 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Sébastien Le Prestre de Vauban (ingénieur militaire,), Paul-Louis de Mollart (ingénieur militaire,)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Louis XIV (personnage célèbre, commanditaire, attribution par travaux historiques)

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; grès ; schiste ; quartzite ; maçonnerie ; pierre de taille ; moellon

Matériau(x) de couverture : granite en couverture, pierre en couverture, terre en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté, état moyen, inégal suivant les parties

Statut, intérêt et protection

Avis du Service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel (SINPA) à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites, Fortifications littorales, juin 2008 : "Le Service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel appuie très fortement la proposition de protection au titre des Monuments Historiques de la batterie basse de Cornouaille, de la batterie de Beaufort et de la tour-modèle mais souhaite - si possible, que cette dernière soit étendue à l'ensemble de la pointe : batterie anti-aérienne allemande de Cornouaille et poste extérieur de la ligne de torpilles de fond du goulet de Brest pour la totale compréhension du site. Les vestiges ruiniformes de la batterie de Beaufort peuvent cependant poser un problème à court terme étant donné l'état de péril".

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : ensemble fortifié, batterie

Sites de protection : site classé

Protections : classé MH, 2013/04/25

La batterie [de Cornouaille] et les vestiges militaires présents sur le site (notamment la batterie de Beaufort, la tour-modèle de type 1811 et les pièces françaises et allemandes) avec leurs sols d'assiette, en totalité (cad. D 736 à 738) : classement par arrêté du 25 avril 2013.

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public (parcelle appartenant au Conservatoire du littoral.)

La batterie de Cornouaille décrite par Vauban, 1695

"La grande batterie de Cornouaille n'est pas achevée ; il manque encore beaucoup de maçonnerie à ses parapets et à son revêtement, beaucoup de roc très dur à escarper et des bâtiments à faire qui demandent qu'on y travaille actuellement. [...] Au reste, il se peut que dans l'achèvement et la garde des forts et batteries énoncés en ce mémoire, la Terre et la Mer n'y soient fort mélangées : la Terre pour le travail, la garde et le service du canon, suivant les besoins et les lieux qui seront occupés par les troupes de terre, et la mer pour la même chose, notamment pour le principal service des batteries, en quoi les canonniers et soldats de la marine sont beaucoup plus adroits que ceux de terre ; outre que si l'on veut diligenter les ouvrages, il en faudra nécessairement tirer les poudres nécessaires à rompre le roc, les plates-formes, les affûts et le canon, de même que toutes les ferrures dont on aura besoin et beaucoup d'autres minuties qui se trouveront plus facilement dans l'arsenal et à meilleur marché que partout ailleurs, avec tous les ouvriers nécessaires à les mettre en œuvre, adroits et bien instruits. [...] Comme tout cela n'a pour but que le service d'un même maître, la conservation de la plus belle partie de la marine, elle ne doit faire aucune difficulté d'y contribuer en ce qu'elle pourra de ses ouvriers et de ses matériaux".
Vauban, Mémoire qui prouve la nécessité de mieux fortifier les côtés du goulet de Brest qu'ils ne l'ont été par le passé ; l'utilité et l'épargne qui en reviendrait au roi, 1695.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Plan ... qui fait voir par des couleurs différentes les ouvrages les plus pressés à faire...**
Collection Nivart. MS144_262. Batteries de Cornouaille. "Plan ... qui fait voir par des couleurs différentes les ouvrages les plus pressés à faire...". Sign. Mollard. 1680 (?) pour 1681 (1684 : ?). Plan, support papier, 0,287 x 0,246 mètre, 4e quart 17e siècle, 1680.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001943_P
- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_224. Batterie de Cornouaille. Plan d'une des batteries en cours de construction. Sign. Mollart. 1er décembre 1684. Plan, support papier, 0,278 x 0,412 mètre, 4e quart 17e siècle, 1er décembre 1684.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001883_P

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_227. Batterie de Cornouaille. Développement, coupes et profils du fort projeté sur la hauteur de la batterie de Cornouaille à l'entrée du Goulet de Brest. 1684 (?). Plan, support papier, 0,730 x 0,388 mètre, 4e quart 17e siècle, 1684 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001886_P

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_227. Batterie de Cornouaille. Profil d'un retranchement. 1684 (?). Plan, support papier, 0,375 x 0,246 mètre, 4e quart 17e siècle, 1684 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001887_P

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_227. Batterie de Cornouaille. Coupe et élévation d'une écluse à trois portes destinée à l'alimentation d'un fossé en eau de mer. 1684 (?). Plan, support papier, 0,585 x 0,280 mètre, 4e quart 17e siècle, 1684 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001888_P

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_227. Batterie de Cornouaille. Coupe d'une des trois portes d'écluse destinée à l'alimentation d'un fossé en eau. 1684 (?). Plan, support papier, 0,283 x 0,285 mètre, 4e quart 17e siècle, 1684 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001889_P

- **Archives du Génie**

Archives du Génie, Article 8, section 1, Brest carton 1. 1VH446n°34_1_1696. Plan, support papier, 4e quart 17e siècle, 24 janvier 1696.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1VH446n°34_1_1696

- **Bibliothèque du Génie**

Bibliothèque du Génie, F° 33g. Carte.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes

Bibliographie

- **Chapitre "Architecture militaire"**

TRUTTMANN, Philippe. "Architecture militaire" In CALVEZ, Louis (dir.) *La Presqu'île de Crozon : histoire, art, nature*. Paris : Nouvelle Librairie de France, 1975.

- **Vauban et Brest. Dossier. Une stratégie modèle de défense portuaire, 1683-1704**

PETER, Jean (préface de Jean Meyer). **Vauban et Brest. Dossier. Une stratégie modèle de défense portuaire, 1683-1704**. Paris, Economica et Institut de Stratégie Comparée, 1998, 320 p.

- **La route des fortifications en Bretagne et Normandie (2006)**

LÉCUILLIER, Guillaume. **La route des fortifications en Bretagne et Normandie**. Paris : édition du Huitième Jour, coll. *Les étoiles de Vauban* (dir. N. Faucherre), 2006, 168 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

- **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914 [2008]**

FRIJNS, Marco, MALCHAIR, Luc, MOULINS, Jean-Jacques, PUELINCKX, Jean. **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914.** Vottem (Belgique) : autoédition, 2008, 832 p.

- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUIILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal.** Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Liens web

- "Quand l'ennemi venait de la mer. Les fortifications littorales en Bretagne de 1683 à 1783" par Guillaume Lécueillier (Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, 2007) : <https://journals.openedition.org/abpo/473>

Annexe 1

Traverse d'après BLANCHARD (A.), Dictionnaire des ingénieurs militaires 1691-1791, Montpellier, 1981, 2 tomes.

"1676, Jean-Pierre Traverse.

Aucun détail biographique.

Mort vers 1720.

Ingénieur ordinaire, département de Colbert, en 1676.

A Ambleteuse en 1681.

A Saint-Valéry-en-Caux en 1684.

A Fécamp en 1686.

Ne figure pas sur les états de 1691.

Campagnes de Bretagne de 1689 à 1695. Ingénieur en chef à Brest avant 1694.

En 1698, chargé du château de Brest, des batteries de côte de Cornouailles, de Camaret et de Concarneau.

En 1703 à la chefferie de Toul.

Quelques temps à Huningue.

Retiré avant 1714 avec 1 200 livres de pension.

Assimilation militaire inconnue.

Siège :

1694, défense de Camaret (un bras emporté)".

Annexe 2

Les batteries de Cornouaille par Philippe Truttman

Situation

Sur (et au pied) de la pointe de Cornouaille[s]. Côtes Nord-ouest de la presqu'île de Roscanvel, à 2500 mètres Nord-ouest de l'agglomération de Roscanvel - 1500 mètres de la pointe des Capucins. Accès : par route militaire de ceinture de la presqu'île, branche Ouest.

Historique sommaire

Site organisé dès 1665-1666 à titre de défense avancée du port de Brest alors en pleine expansion (construction des batteries de Beaufort). Repris ensuite par Vauban à partir de 1680 et surtout 1694-1695, construction de la batterie basse de Cornouaille[s], la position devient ouvrage permanent de première importance et le reste au 18^e siècle, puis sous l'Empire (On possède (Archives Marine Paris, Ms 144-2) deux plans de l'ingénieur Mollart datés de 1681 et 1684 montrant à la fois l'avancement des travaux et les ouvrages projetés. La batterie de Cornouaille[s], semblable à la batterie du Mingant (Mengant ou de Léon) sa symétrique en rive Nord, devait comporter une batterie haute reliée à la base par deux branches tombantes : ce projet fut abandonné vers 1696 faute de crédits et seule la batterie basse fut terminée).

En 1694, la position comprend :

a) La batterie de Beaufort en deux parties :

- 1^{ère} partie : 10 embrasures armées de 10 canons de 12.

- 2^{ème} batterie : 21 embrasures armées de 8 canons de 12 et 8 de 16.

b) La batterie de Cornouaille[s] : 36 embrasures armées de 16 canons de 24 et 20 de 36 (état du 23 avril 1694).

La batterie des Signaux, simple levée de terre a disparu aujourd'hui. Elle était située entre la batterie de Flak actuelle et les abris du sommet de la falaise et était armée de 5 pièces de 12 (états de 1757 et 1758).

Une enceinte bastionnée, analogue à celle de la batterie du Portzic projetée au 17^e et 18^e siècles sur le plateau du sommet de la falaise, n'a jamais été exécutée. Abandon de la batterie de Beaufort vers 1750.

En 1812-1813, construction sur le plateau, d'une tour-réduit type n° 1.

Les branches tombantes (éléments d'enceinte défensive s'appuyant sur la tour et à l'autre extrémité, sur la mer) projetés en 1813 n'ont pas été exécutés. La Grand Atlas de 1818-1820 donne le détail des bâtiments (casernes, corps de garde, magasin à poudre...) construits sur la batterie basse ; ces bâtiments ont entièrement disparu aujourd'hui. Au 19^e siècle (probablement entre 1841 et 1870), les embrasures de la batteries basses sont bouchées et la batterie transformée en batterie - barquette. En 1888 : construction d'une batterie de rupture sous le terre-plein de la batterie basse (2 canons de 32 cm). La batterie basse est elle-même abandonnée et réduite au rôle de batterie pour canons de petit calibre, à tir rapide.

Entre 1898 et 1905 : construction du poste de lancement de torpille qui doublait, en fait la batterie de rupture.

1942-1944 : constructions par les Allemands, sur le plateau, d'une batterie lourde de Flak, pour 6 canons de 105 mm en cuve. Renforcement du poste de lancement de torpilles. En 1944, les ouvrages sont violemment bombardés.

Actuellement, il ne subsiste plus ni équipement ni armement.

Mission : essentiellement, barrage du goulet de Brest, en liaison avec la batterie et le fort du Mingant situés en vis-à-vis sur la Rive Nord (Si les projet de Vauban avaient été réalisés, on eut obtenu alors une position de barrage constituée : au Sud par la batterie de Cornouaille[s] ; au milieu du Goulet par un fort sur le rocher de Mingant et, au Nord, par la batterie de Léon (devenue fort et batterie du Mingant). Position analogue au barrage de la Gironde Blaye - fort Pâté - Fort Médoc mais la violence du courant empêcha la construction du fort sur le rocher du Mingant)

Après 1870, la batterie perd son rôle de batterie de bombardement et n'est pas transformée comme le sont ses collatérales ; ses organes actifs se réduisent à une batterie de rupture et quelques positions pour pièces de petit calibre.

Composition géologique du site : plateau et falaise en schistes et quartzite brun-foncé de Plougastel.

Description

L'ouvrage se compose actuellement :

1) Au pied de la falaise :

11 : Une batterie basse en ruine, dite batterie de Beaufort

Construite vers 1666, sur l'ordre du Duc de Beaufort ; batterie basse, à ciel ouvert, du type à embrasures fractionnées en deux moitiés (1^{ère} et 2^{ème} batterie).

(10 + 21 embrasures selon l'état de l'armement de 1694) ; cet ouvrage est très critiqué par Vauban dès ses premières inspections du Goulet de Brest : mal implantée, elle est fréquemment endommagée par la mer (il faut la reconstruire en 1691) par ailleurs, elle manque de puissance. Après avoir subsisté comme annexe de la batterie de Cornouaille[s], elle semble avoir été abandonnée au milieu du 18^{ème} siècle.

Située à une cinquantaine de mètres à l'est de la batterie de Cornouaille[s] et à un niveau supérieur de quelques mètres, elle est constituée par une terrasse en balcon adossée à la falaise et bordée, vers la mer, d'un parapet en maçonnerie. Il subsiste les vestiges du parapet, en maçonneries de schiste assez grossière, avec traces de joues d'embrasement.

A l'extrémité est : vestiges d'un bâtiment (corps de garde et magasin complètement effondrés).

Ouvrage complètement ruiné, sans intérêt artistique, n'ayant de valeur que celle d'un jalon historique.

12 : Une batterie basse, dite batterie de Cornouaille[s] (ou batterie Vauban)

Mise en chantier en 1680, elle était armée en 1693 et fut terminée vers 1696. Constituée par une plate-forme de dix à quinze mètres de large adossée au pied de la falaise, bordée à l'avant par un parapet en maçonnerie fondé sur le massif rocheux du littoral et tracé en redent très ouvert à saillants de tête et d'épaules arrondies, avec retours d'extrémité constitués par deux flancs très courts. Accès par le Sud, par rampe, à gradins par endroits, arrivant tangentiellement au pied de la falaise.

Armement et modification : sur une longueur développée de deux cent mètres environ, le parapet était entaillé de 36 embrasures (dont 35 actuellement comblées) pour pièces de gros calibre tirant, pour la plus grande partie perpendiculairement au goulet (L'ouvrage croise ses feux avec ceux de la batterie du Mingant, disposée symétriquement sur la rive Nord du Goulet et de la même époque) et, pour les pièces disposées dans les flancs, parallèlement à la côte.

A une période indéterminée (très probablement après 1841 et avant 1870) les embrasures ont été soigneusement bouchées et l'ouvrage transformé en batterie - barquette. Des niches ont été dès lors pratiquées dans la face intérieure du parapet ; ce sont les logements des lisoirs-directeurs ou des châssis à pivot avant des nouveaux matériels alors mis en place. Enfin, correspondant au dernier stade de son armement (après 1885), on trouve quatre plate-formes pour canons de 47 mm Modèle 1885 sur affût M sans recul, dont les deux de droite sont renversées et remplacées par quatre embases circulaires d'un autre type.

Description du parapet : (escarpe et parapet semblables à ceux de la Tour de Camaret, sauf en ce qui concerne les chaînes)

- Le parapet est en maçonnerie pleine (pierre de taille).
- Plongée légèrement inclinée vers l'avant, et avec une légère saillie sur la face avant.
- Face avant verticale - hauteur de deux mètres (pour un mètre cinquante centimètres de hauteur sur la face arrière).
- Joes d'embrasures en gros appareil, soulignée par un encadrement harpé à l'arrière et à l'avant.
- Le parapet est porté par une escarpe de trois mètres quarante centimètres de haut, avec fruit, reposant sur le banc de roc naturel par l'intermédiaire d'un soubassement en gros appareil (2, 3 ou 4 lits suivant les points considérés). Cette escarpe sert de mur de soutènement au terre-plein de la batterie.
- A la jointure du parapet et de l'escarpe : boudin formant cordon de magistrale traditionnel.
- Le parapet extérieur de l'escarpe est en maçonnerie renforcée de chaînes harpées en gros appareil, à raison d'une chaîne à l'aplomb du milieu de chaque merlon de parapet.

Nota : l'emprise de la batterie a manifestement été obtenue en entaillant le pied de la falaise. De même, l'assise de l'escarpe a nécessité un nivellement préalable du massif rocheux sur lequel elle se fonde.

Matériaux : maçonnerie courante, moellons de schiste brun grossièrement appareillés.

- Encadrement des embrasures, boudin, chaînes d'angle, arêtes interne et externe de couronnement de parapet : pierre de taille de granite clair (gros appareil) soigneusement dressée.

Divers : dans le flancs Est : escalier ménagé dans un passage à travers le parapet et menant à l'entrée de la batterie de rupture.

Petite soute à munitions sous roc (repère D du plan) creusé dans le pied de la falaise : accès par tronçon de galerie coudée, pour éviter les coups directs.

Abri de projecteur (repère E du plan) : logé sous la plate-forme de la batterie basse, avec créneau aménagé dans le parement de l'escarpe et constitué par une porte en plein cintre fermée par deux vantaux en tôle d'acier.

13 : Une batterie de rupture.

Construite en 1888 sous la falaise, à l'extrémité droite de la batterie basse pour deux canons M de 32 cm Modèle 1870-1884 sous casemate.

Mission : Attaque, en tir de plein fouet, au ras de l'eau, des ceintures cuirassées des navires tentant de forcer le Goulet. La batterie de Cornouailles est la seconde des cinq batteries de rupture de la rive Sud du Goulet qui rencontraient les navires assaillants entre le vestibule et la rade.

Ouvrage établi en abri-caverne et conforme au plan-type, avec les particularités suivantes :

- Accès par la droite, par galerie ascendante et escalier débouchant dans une petite crique au pied du flanc droit de la batterie basse.
- Cheminées d'évacuation des gaz de tir : celle de la casemate de gauche débouche à l'air libre ; celle de droite débouche dans un petit abri voûté à flanc de falaise.
- Pour donner aux casemates une protection verticale suffisante tout en restant le plus bas possible sur l'eau, on a été conduit à creuser la batterie sous la falaise et derrière la batterie basse. Par voie de conséquence, on a pratiqué transversalement dans la plate-forme de la batterie basse deux gorges profondes correspondant au débardement de champ de tir des deux embrasures de 32 cm. Le soutènement de l'escarpe de la batterie basse est rétabli, au droit de chaque gorge, par un arc de décharge formant à la fois ponceau et visière : arc surbaissé à gauche, plein cintre à droite. Ces arcs sont traités avec beaucoup de soin, claveaux et montants en granite appareillé.

Cette disposition, motivée essentiellement par souci du camouflage des embrasures, a pour conséquence de ne pas détruire l'harmonie du parement extérieur de la batterie basse. Par ailleurs, la gêne apportée par ces entailles à la circulation sur le terre-plein de la batterie basse était tolérable en 1888 puisqu'à cette époque, la batterie basse se trouvait abandonnée comme batterie de gros calibre, et que l'on se trouve d'autre part, à son extrémité.

14 : A quelque distance... ? À l'Est : poste de lancement de torpilles.

Ouvrage isolé, établi au ras de l'eau, à quelques centaines de mètres à l'Est de la batterie basse. Accès piétons par sentier descendant la falaise - matériel par la mer (petit quai).

Mission : "barrage du goulet, en doublement ultérieur des batteries de ruptures par lancement de torpilles automobiles. L'ouvrage était encore en service en 1942-1944 et a été utilisé et renforcé par les Allemands.

Description : l'ouvrage est constitué par un tronçon de galerie creusé dans la falaise, perpendiculairement à la côte et précédé, à l'extérieur, d'une plate-forme bétonnée, initialement à ciel ouvert, où se trouvait boulonné, l'affût du tube lance-torpilles. Le sol de cette plate-forme a partiellement disparu (affouillement).

La galerie (vingt-huit mètres de long - quatre mètres de large - cinq à six mètres de haut) est voûtée en plein cintre maçonnée et enduite au mortier lisse. Elle comporte, sensiblement à mi-longueur, deux alvéoles perpendiculaires en galerie plein cintre à moindre section débouchant en vis-à-vis dans la galerie principale.

- A la naissance des voûtes sont encastrés, à intervalle régulier, des laminés I. P. N. de 300 mm ayant pu être les supports d'un plancher de stockage.
- En fond de galerie : deux pièces, séparées par une cloison implantée suivant l'axe du tunnel, et fermées vers l'avant par une autre cloison avec porte.

L'ensemble de ces locaux constituait le magasin à torpilles et ses locaux annexes (atelier de préparation de réglage et d'amorçage, magasin aux détonateurs, logements du personnels...). En avant de la façade du tunnel se trouvait la plate-forme de lancement aujourd'hui disparue et remplacée par une cavité due à l'affouillement initialement à ciel ouvert, cette plate-forme a été recouverte par les Allemands d'un abri en béton armé à faible protection : ciel en béton armé, incliné à 30° environ vers l'avant et de dix centimètre d'épaisseur (à vérifier), deux murs latéraux convergent vers une large embrasure horizontale à grand champ. L'extrados de la dalle de toiture comporte trois gradins destinés, selon toute vraisemblance, à briser les formes géométriques (camouflage). A l'extérieur du flanc droit : petit quai en béton, avec embase d'une petite grue en métal, destinée au déchargement du matériel qui ne pouvait être approvisionné que par voie maritime (accès par la terre impossible eu égard à la pente et aux difficultés du terrain).

2) Au sommet de la falaise :

21 : La tour-réduit, type n° 1

Ouvrage construit, selon un plan-type, en 1812-1813 et conforme aux prescriptions réglementaires : trois niveaux (un sous-sol voûté en fond de fossé, un rez-de-chaussée voûté, une terrasse dallée, à ciel ouvert), entouré d'un fossé sec à contrescarpe revêtue, chemin couvert et glacis. Volume : tronc de pyramide à base carrée.

Entrée en rez-de-chaussée par pont dormant et pont-levis (disparu) s'ouvrant entre deux embrasures à canon - angles à pans coupés.

Matériaux :

- Maçonnerie courante : moellon de schiste brun.
- Encadrement de porte et embrasure à canon, chaînes d'angle (harpées), corbeaux, soubassement et tablette de couronnement de parapet : granite clair.
- Intérieur : voûte en briques. Dallage, cheminées, linteaux et montants des créneaux de fusillade, arêtes des voûtes : granite.

Particularités : il subsiste les poulies du pont-levis d'entrée. La terrasse a été renforcée d'un remblai, avec tranchée et emplacement sommaire pour arme ou matériel (1942-1944).

Bretèche d'entrée détruite.

Date "1813" gravée dans le linteau de la porte.

État : ouvrage actuellement à l'abandon. État général assez bon (à vérifier).

22 : La batterie de 100 mm à tir rapide

Ouvrage construit vers 1900 à l'Ouest des ouvrages précédents et légèrement en contrebas du sommet (pour diminuer l'angle mort dû à la falaise) pour agir contre les superstructures faiblement blindées (hunes militaires, artillerie légère, mâture, cheminée...) des navires assaillants.

Armements : 4 canons de 100 mm Tir Rapide sur affût à pivot central.

Organisation conforme aux dispositions réglementaires, la batterie est, à quelques détails près, semblable à la batterie de 100 mm des Capucins et constituée par :

- Une plate-forme cimentée desservant les positions de pièces.
- Quatre positions de pièces en cuves hémicylindriques à demi-entaillées dans le parapet, traversées de deux en deux, et séparées l'une de l'autre par des pare-éclats en terre.
- Trois petites traverses :

Une à l'extrémité gauche portant le poste directeur de tir (en cuve).

Une centrale.

Une à l'extrémité droite surmontant le magasin de batterie.

Dans la façade arrière de ces traverses, sont ménagées les niches bétonnées constituant les magasins de pièce.

- Un mur vertical soutenant, à l'arrière, la plate-forme de batterie et constituant une des parois d'une tranchée arrière formant rue du Rempart.

- Un magasin à munitions de batterie de six mètres quatre-vingt dix centimètres par trois mètres en béton armé logé sous l'extrémité droite de la plate-forme avec deux portes donnant sur la rue du rempart, couverte en ce point d'une dalle de 27 centimètres en béton armé.

- Un petit local (poste de télégraphe : ?) de un mètre cinquante centimètres par un mètre cinquante centimètres (intérieur) situé en face de l'entrée du magasin à munitions de batterie, dans la paroi opposée de la rue du Rempart.

Armement et équipement ont disparu. L'ouvrage est recouvert d'une végétation presque impénétrable, empêchant toute exploration plus détaillée.

23 : La batterie de Flak

Ouvrage construit par les allemands entre 1942 et 1944 au sommet de la crête de la pointe de Cornouailles.

Mission : c'est une batterie lourde d'artillerie antiaérienne, couvrant Brest contre les appareils volant à haute altitude et non justiciables des matériels plus petits. Mission secondaire antichars et anti-personnels au sol, dirigée contre un assaillant venant du Sud et tentant d'occuper la presque île de Roscanvel. On notera, à ce propos, que la batterie est couverte, au Sud, par les anciennes lignes de Quélerin, mais ne l'est pas par la nouvelle position de résistance barrant la presque île de Roscanvel, plus au Nord, entre le ravins du Stiff et la rade par Kergadiou et Pénaros. Enfin, cette batterie occupe l'emplacement d'une batterie haute dite des Signaux (à cause de la présence de mâts de signalisation) citée dans l'état d'armement de 1694 comme armée de 5 pièces de 12. Cette batterie a complètement disparu.

Description : la batterie est constituée par 6 cuves identiques en béton armé pour canon de 105 mm Flak, disposées suivant les sommets d'un hexagone régulier. Au centre géométrique du dispositif se trouve la cuve du télémètre avec, accolé, le poste de conduite de tir sous abri léger. Les différents ouvrages étaient reliés par un réseau de tranchées.

Cuves de pièce : intérieur cylindrique (diamètre : six mètres cinquante centimètres), extérieur octogonal de quatre mètres cinquante centimètres de côté environ, à paroi semi-enterrée. La hauteur intérieure de la cuve est de un mètre quarante quatre centimètres. Dans les parois, on trouve cinq niches à munitions (munitions groupées par catégories d'obus : perforant, explosif, à fusées de proximité, selon les inscriptions peintes sur les parois).

- Une niche poste de commandement de pièce et téléphone.

- Une niche pour les servants.

- Un petit couloir d'accès, tracé en baïonnette et traversant la paroi (aboutissement d'une tranchée extérieure).

Cuve centrale : cuve octogonale intérieurement, reliée au poste de commandement voisin - profondeur d'un mètre soixante dix centimètres - elle comportait un appareil de télémétrie, sous capot blindé, monté sur pivot, l'embase boulonnée à des goujons scellés dans le béton.

Poste de conduite de tir : petit abri sans intérêt, disloqué par des coups au but. Tous les matériels ont disparu. L'ouvrage a été violemment bombardé, a subi d'importants dégâts ; trois cuves ont été touchées par des coups directs ayant vraisemblablement mis hors de combat matériel et personnel. L'abri du poste de conduite de tir est disloqué. La précision du tir semble indiquer une ou plusieurs attaques par bombardement en piqué.

Matériaux : béton armé brut de décoffrage et teinté en jaune sable.

Divers : - pour mémoire - A la crête proprement dite de la falaise, au-dessus de la batterie basse : deux petits abris français (dont le poste de "colt" de tir de la batterie de rupture). Les débris d'un troisième, détruit par explosion, sont tombés sur le terre-plein de la batterie basse.

Conclusion générale

Ensemble d'ouvrages de nature, d'époques et de missions très différentes pouvant donner une fausse impression de décousu. De l'assortiment étalé sur le terrain, deux monuments présentent un grand intérêt artistique :

- La tour-réduit, très rare spécimen d'ouvrage du type n° 1 en France.

- La batterie basse, qui malgré quelques remaniements ultérieurs, constitue néanmoins un intéressant spécimen d'architecture militaire de la fin du 17^e siècle, de par le caractère soigné de sa construction.

Annexe 3

Extrait de Vauban et Brest. Dossier. Une stratégie modèle de défense portuaire, 1683-1704 par Jean Peter

"La grande batterie de Cornouaille a été, avec celle du Léon, l'un des deux grands ouvrages conçus par Vauban dès 1683 pour la défense du Goulet de Brest. Comme celle de Léon, sa construction en fut confiée à Mollart, ingénieur au port de Brest.

En 1684, 20 000 livres de fonds furent accordées par Seignelay pour la batterie de Cornouaille. Le 1^{er} décembre, on travaillait à creuser le rocher (Service Historique de la Marine, Vincennes : Ms 144). La plate-forme de la batterie, qui faisait près de 75 toises de long, épousait la forme de la pointe. Faite par déroctage à la mine des massifs rocheux, elle se terminait côté mer par une escarpe en pierre de taille renforcée de chaînes harpées, sur laquelle reposait un parapet à embrasures.

Les travaux de la batterie de Cornouaille reprirent en 1692 et 1693. Au cours de ces deux années, 67 000 livres de fonds furent accordées par Le Peletier sur les fonds des fortifications dont 41 000 en 1692 et 26 000 en 1693.

Le 23 avril 1694, les instructions de Vauban étaient de continuer la batterie de Cornouaille, notamment la basse qu'il faudra achever en toutes ses parties avec les deux tours et le bastion du milieu de la batterie haute pour pouvoir y demeurer en sûreté.

Le 7 juin, la grande batterie basse de Cornouaille (trente canons) n'était pas achevée faute de 13 000 livres de fonds nécessaires.

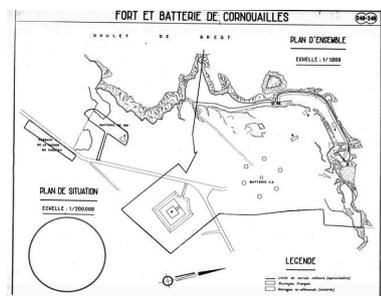
Le 21 juillet, les huit gros canons de fonte de 60 livres que Vauban avait trouvés à Brest étaient mis en place à la grande batterie de Cornouaille.

Le 26 septembre, Vauban écrivait : "La batterie de Cornouaille est situé vis-à-vis du Mengant, comme la précédente, tout contre la vieille batterie de Beaufort. Elle est à sept pièces de canon, presque aussi forte que celle de Léon, comptant celle de Beaufort comme faisant partie de celle de Cornouaille, à laquelle elle sera vraisemblablement jointe".

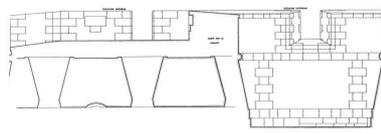
Le 25 mai 1695, la grande batterie de Cornouaille était armée de 30 canons servis par trois premiers maîtres canonniers de la marine, neuf seconds maîtres, 144 matelots et 88 hommes de la milice garde-côtes. Le 15 juillet, les trois batteries de Cornouailles étaient équipées de 49 canons. Grande batterie (batterie basse) : 30 canons (8 de 60 livres, 6 de 36, 16 de 24). Batterie de Beaufort : 15 canons (Tous de 36 livres). Petite batterie : 5 canons (Tous de 18 livres).

D'après le plan dessiné le 24 janvier 1696 par l'ingénieur Traverse, la batterie basse de Cornouaille, qui devait comporter 34 gros canons, faisait 68 toises de long. Le bâtiment regroupant le magasin, le logement et le corps de garde faisait 16toises de long sur quatre toises et demie de large (Génie, article 8, section 1 : Brest, carton n° 1, n° 34). En septembre 1699, Vauban écrivait : "La batterie de Cornouaille demande une garde de canonniers comme celle du Mengant commandée par un aide d'artillerie ou quelque maître de navire".

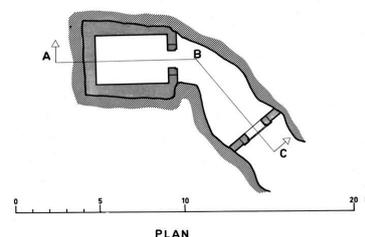
Illustrations



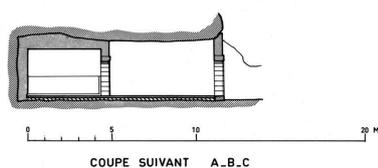
Plan d'ensemble au 1/1000 de l'ensemble fortifié de Cornouaille
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900071P



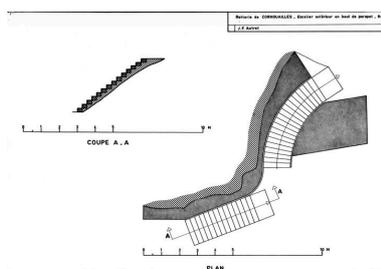
Coupe du parapet de la grande batterie de Cornouaille
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900186P



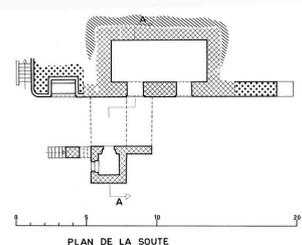
Soute à munition sous roc (bâtiment : D)
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900084P



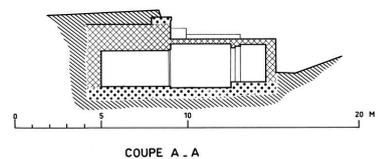
Coupe de la soute à munitions sous roc (bâtiment : D)
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900085P



Plan et coupe A-A de l'escalier extérieur de la grande batterie de Cornouaille
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900078P



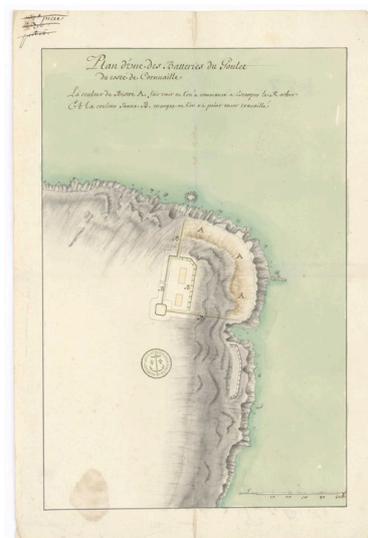
Plan de la soute à munitions
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900080P



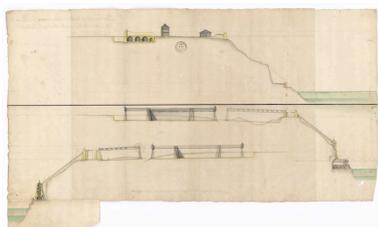
Coupe A-A de la soute à munitions
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900081P



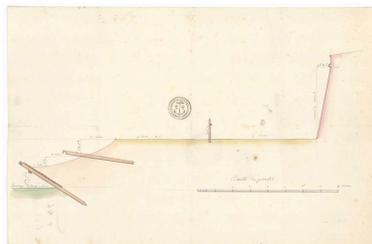
Plan du projet de la batterie de Cornouaille (escarpement, projet de branches tombantes, de batterie haute et de tour-réduit) et de Beaufort pour montrer les ouvrages les plus pressés à faire, 1684 (?) par Mollart
 Repr. Service Historique de la Défense, Autr. Paul-Louis Mollart
 IVR53_20082910438NUCA



Plan des batteries de Cornouaille (escarpement, travaux en cours, projet de branches tombantes, de batterie)



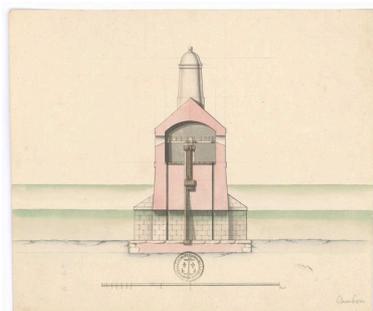
Développement, coupes et profils du fort projeté sur la hauteur de la batterie de Cornouaille à l'entrée du Goulet de Brest. 1684 (?), auteur inconnu mais supervisé par Vauban
 Repr. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu
 IVR53_20082908845NUCA



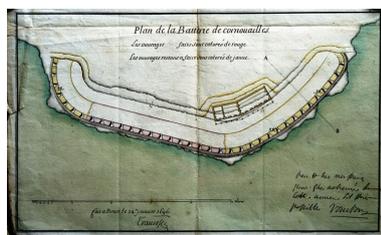
Profil d'un retranchement du fort projeté sur la hauteur de la batterie de Cornouaille à l'entrée du Goulet de Brest. 1684 (?), auteur inconnu mais supervisé par Vauban
 Repr. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu
 IVR53_20082908846NUCA



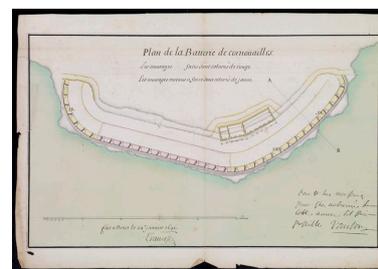
Coupe et élévation d'une écluse à trois portes destinée à l'alimentation d'un fossé en eau du fort projeté sur la hauteur de la batterie de Cornouaille à l'entrée du Goulet de Brest. 1684 (?), auteur inconnu mais supervisé par Vauban
 Repr. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu
 IVR53_20082908847NUCA



Coupe d'une des trois portes d'écluse destinées à l'alimentation d'un fossé en eau du fort projeté sur la hauteur de la batterie de Cornouaille à l'entrée du Goulet de Brest. 1684 (?), auteur inconnu mais supervisé par Vauban
 Repr. Service Historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu
 IVR53_20082908848NUCA



Plan de la batterie de Cornouaille, fait à Brest le 24 janvier 1696 par Traverse contresigné par Vauban
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Autr. Jean-Pierre Traverse
 IVR53_19832900743PB



Plan de la batterie de Cornouaille, fait à Brest le 24 janvier 1696 par Traverse contresigné par Vauban
 Repr. Service Historique de la Défense, Autr. Jean-Pierre Traverse
 IVR53_20082908827NUCA



Carte du goulet de Brest, fait à Brest le 15 juillet 1695 par Vauban. A.-B. : étendue de la passe sous le feu des batteries de 5200 toises ou deux bonnes lieues. Service Historique de la Défense, Château de Vincennes
 Phot. Auteur inconnu, Autr. Sébastien Le Prestre de Vauban
 IVR53_20062907445NUCA



Plan de situation de la batterie basse de Cornouaille, extrait du cadastre ancien dit Napoléonien, vers 1840, Archives Départementales du Finistère



Vue de situation de la batterie de Cornouaille en 1969
 Phot. Guy Artur
 IVR53_19692900237X

Phot. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20032901869NUCA



Vue générale de la batterie
de Cornouaille en 1969
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900249X



Vue générale de la batterie de
Cornouaille en 1967 : extrémité
est depuis la batterie de Beaufort
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900792Z



Vue générale de la batterie de
Cornouaille en 1967 : extrémité
est depuis la batterie de Beaufort
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672905027Z



Vue de la batterie de Cornouaille
et de la batterie de Beaufort
en 1967 : extrémité est
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900791Z



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1967 : extrémité est, escalier
d'accès à la batterie de rupture
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900788Z



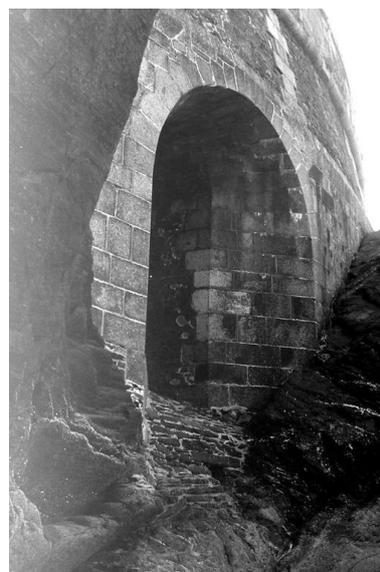
Vue de la batterie de Cornouaille
en 1967 : entailles ménagées
dans le terre-plein de la batterie
pour dégager le champ de tir
des embrasures de la batterie de
rupture (depuis le haut de la falaise)
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900789Z



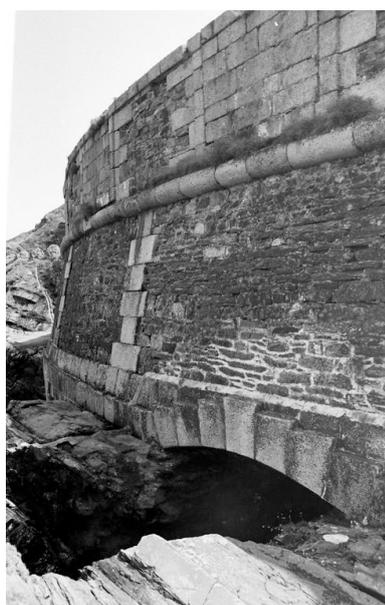
Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : entaille ménagée dans le terre-plein de la batterie pour dégager le champ de tir de l'embrasure de droite de la batterie de rupture
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900804Z



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : arc de soutènement du parapet au débouché de l'entaille de l'embrasure de droite de la batterie de rupture
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900803Z



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : arc de soutènement du parapet au débouché de l'entaille de l'embrasure de droite de la batterie de rupture
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672905026Z



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : arc de soutènement du parapet au débouché de l'entaille de l'embrasure de gauche de la batterie de rupture
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900800Z



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : terre-plein et parapet de la batterie basse, escalier d'accès du poste de projecteur (depuis le haut de la falaise)
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900790Z



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : mur de soutènement de la rampe d'accès
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900797Z



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : parapet de la batterie basse
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900802Z



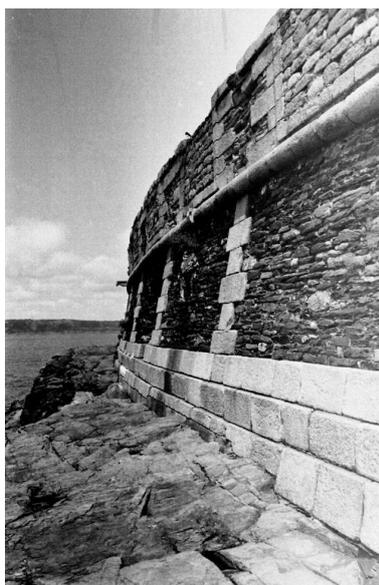
Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : parapet de la batterie basse
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900801Z



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672905028Z



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672905029Z



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672905030Z



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900796Z



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1967 : extrémité ouest,
escarpe, chaînes harpées en
pierres de taille de granite
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900798Z



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1967 : extrémité ouest,
escarpe, chaînes harpées en
pierres de taille de granite
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672905031Z



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1967 : extrémité ouest,
escarpe, chaînes harpées en
pierres de taille de granite
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672905033Z



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1967 : extrémité ouest, escarpe,
gargouille et cordon, chaînes harpées
en pierres de taille de granite
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900794Z



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1967 : extrémité ouest, escarpe,
gargouille et cordon, chaînes harpées
en pierres de taille de granite
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672905034Z



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1967 : extrémité ouest,
latrines, chaînes harpées en
pierres de taille de granite
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672905032Z



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1967 : extrémité ouest,
latrines, chaînes harpées en
pierres de taille de granite
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900799Z



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1967 : extrémité ouest, exutoire
des latrines, chaînes harpées
en pierres de taille de granite
Phot. A. Le Bihan,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19672900795Z



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1969 : parapet, abri
léger avec dalle en béton
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900245X



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1969 : parapet, embrasure ouest
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900246X



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1969 : escarpe, chaînes harpées
en pierres de taille de granite
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900243X



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1969 : escarpe, chaînes harpées
en pierres de taille de granite
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900244X



Vue de la batterie de Cornouaille
en 1969 : escarpe, chaînes harpées
en pierres de taille de granite
Phot. Guy Artur



Vue aérienne de la grande
batterie de Cornouaille en 1971
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19712902361NUCA



Vue aérienne de la grande
batterie de Cornouaille en 1971
Phot. Guy Artur, Phot.
Norbert Lambart
IVR53_19712902362NUCA

IVR53_19692900247X



Vue aérienne de la pointe de Cornouaille en 1971 : grande batterie (fin 17e siècle) au ras de l'eau et batterie antiaérienne allemande au sommet (1943-1944)
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712900534P



Vue générale du goulet de Brest depuis la batterie extérieure de 100 mm du Mengant : côte de Cornouaille, Roscanvel, presqu'île de Quélern. La batterie de Cornouaille
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072905795NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer. Le bâtiment-école baptisé Chacal (A 753) passe devant ce chef-d'œuvre vaubanien, projeté dès 1684 et construit de 1693 à 1696
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901738NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901755NUCA



Vue générale de la batterie basse de Cornouaille depuis la falaise à l'ouest
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906228NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901734NUCA



Vue générale de la batterie basse de Cornouaille depuis la falaise à l'ouest
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906230NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901735NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901737NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer.
En arrière plan : la ville de Brest
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901739NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901740NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901742NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901753NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901748NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901749NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901751NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901752NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901743NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901745NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901754NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901741NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901747NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901746NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901744NUCA



Roscanvel, pointe de Cornouaille :
la batterie basse depuis la mer
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20122901750NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille
depuis la batterie de Beaufort
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022902992NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
grands escaliers aménagés
le long de la falaise (fin 17e
siècle - début 18e siècle)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904060NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
terre-plein de la batterie depuis
les grands escaliers aménagés
le long de la falaise (fin 17e
siècle - début 18e siècle)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904063NUCA



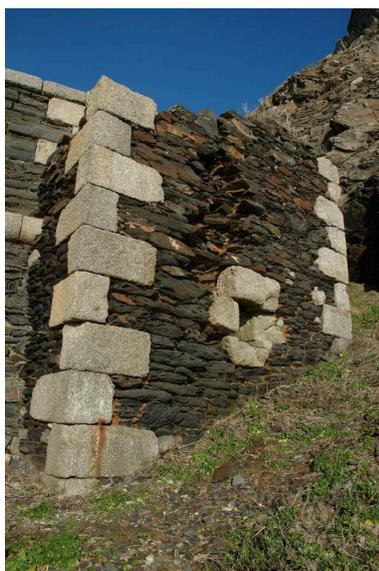
Vue de la batterie de Cornouaille :
terre-plein de la batterie depuis
les grands escaliers aménagés
le long de la falaise (fin 17e
siècle - début 18e siècle)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907359NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
embrasure permettant le tir de
flanquement le long de la falaise (4e
quart 17e siècle) et abri français en
moellons et dalle de couverture en
béton léger (2e moitié 19e siècle)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907361NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
embrasure permettant le tir de
flanquement le long de la falaise (4e
quart 17e siècle) et abri français en
moellons et dalle de couverture en
béton léger (2e moitié 19e siècle)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907362NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
latrines. Chaînes et encadrement
de l'exutoire en granite,
remplissage en moellons de schiste
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907376NUCA



Vue de la batterie de
Cornouaille : exutoire des latrines
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907381NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
détail de l'escarpe (mur de
soutènement de la batterie).
Encadrement des créneaux, et
cordon en granite ; remplissage
en moellons de schiste
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907377NUCA



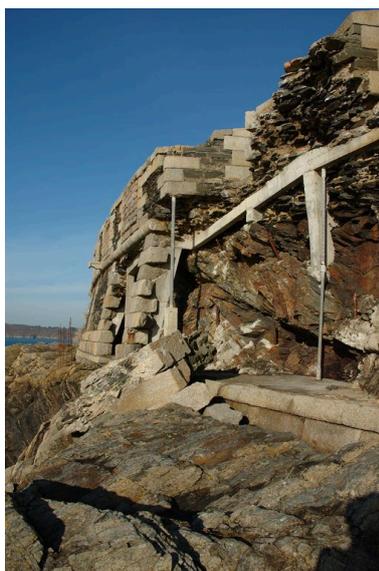
Vue de la batterie de Cornouaille :
détail de l'escarpe (mur de
soutènement de la batterie).
Encadrement des créneaux, et
cordon en granite ; remplissage
en moellons de schiste
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907379NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
détail du parapet. Encadrement des
créneaux, et cordon en granite ;
remplissage en moellons de schiste
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904078NUCA



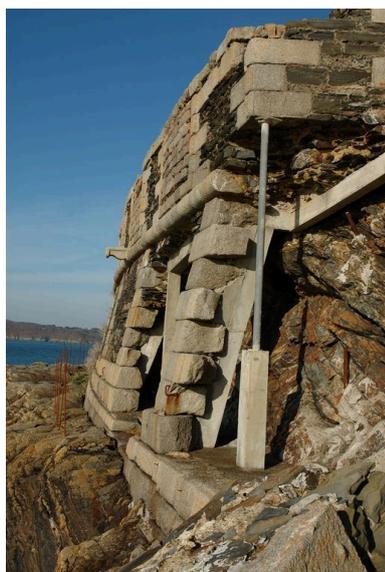
Vue de la batterie de Cornouaille :
détail du parapet. Gargouille
ouvragée et cordon en granite ;
remplissage en moellons de schiste
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904079NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
détail de l'escarpe (mur de
soutènement de la batterie).
Encadrement des créneaux, et
cordon en granite ; remplissage
en moellons de schiste (Travaux
de stabilisation réalisés par la
Direction des Travaux Maritimes)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072905804NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
détail de l'escarpe (mur de
soutènement de la batterie).
Encadrement des créneaux, et
cordon en granite ; remplissage
en moellons de schiste (Travaux
de stabilisation réalisés par la
Direction des Travaux Maritimes)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072905801NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
détail de l'escarpe (mur de
soutènement de la batterie).
Encadrement des créneaux, et
cordon en granite ; remplissage
en moellons de schiste (Travaux
de stabilisation réalisés par la
Direction des Travaux Maritimes)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072905802NUCA



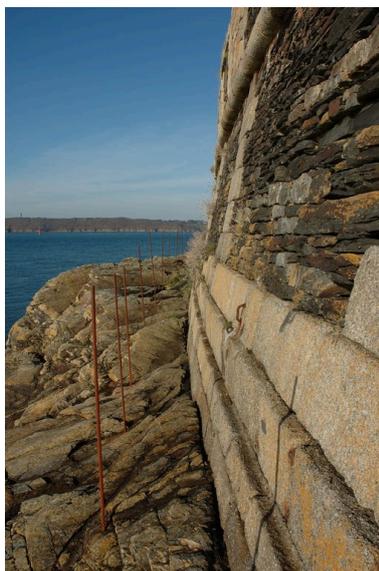
Vue de la batterie de Cornouaille :
détail de l'escarpe (mur de
soutènement de la batterie).
Encadrement des créneaux, et
cordon en granite ; remplissage
en moellons de schiste (Travaux
de stabilisation réalisés par la
Direction des Travaux Maritimes)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907382NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
détail de l'escarpe (mur de
soutènement de la batterie).
Encadrement des créneaux, et
cordon en granite ; remplissage
en moellons de schiste (Travaux
de stabilisation réalisés par la
Direction des Travaux Maritimes)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072905805NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
détail de l'escarpe (mur de
soutènement de la batterie).
Encadrement des créneaux, et
cordon en granite ; remplissage
en moellons de schiste (Travaux
de stabilisation réalisés par la
Direction des Travaux Maritimes)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907385NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
détail de l'escarpe (mur de
soutènement de la batterie).
Encadrement des créneaux, et
cordon en granite ; remplissage
en moellons de schiste (Travaux
de stabilisation réalisés par la
Direction des Travaux Maritimes)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907386NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
terre-plein de la batterie depuis
les grands escaliers aménagés
le long de la falaise (fin 17e
siècle - début 18e siècle)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904061NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
mur de soutènement des
grands escaliers aménagés
le long de la falaise (fin 17e
siècle - début 18e siècle)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907364NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
grands escaliers aménagés le long de
la falaise et terre-plein de la batterie
(fin 17e siècle - début 18e siècle)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907375NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
plate-forme et parapet
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072905809NUCA



Vue de la batterie de
Cornouaille : parapet. En
arrière-plan : la ville de Brest
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904053NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
parapet. En arrière-plan :
l'entrée du goulet de Brest
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904054NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
parapet. En arrière-plan :
l'entrée du goulet de Brest
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904055NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
embrasure comblée pour
permettre le tir à barbette (c'est
à dire au dessus du parapet)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907365NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
embrasure comblée pour
permettre le tir à barbette (c'est
à dire au dessus du parapet)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904058NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
abri de projecteur (4e quart
du 19e siècle) aménagée sous
le mur de soutènement de la
batterie (4e quart 17e siècle).
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907373NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
abri de projecteur (4e quart
du 19e siècle) aménagée sous
le mur de soutènement de la
batterie (4e quart 17e siècle).
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907374NUCA



Vue du poste de commande
des projecteurs français de
la pointe de Cornouaille
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072905932NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
mur de soutènement de la batterie (4e
quart 17e siècle) au niveau de l'abri
de projecteur (2e moitié 19e siècle)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904069NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie au niveau de l'abri de projecteur. Soubassement, chaînes, cordon, gargouilles et encadrement des créneaux en granite, remplissage en moellons de schiste
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907367NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie. Soubassement, chaînes, cordon, gargouilles et encadrement des créneaux en granite, remplissage en moellons de schiste
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907372NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie. Soubassement, chaînes, cordon, gargouilles et encadrement des créneaux en granite, remplissage en moellons de schiste
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072905808NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie. Soubassement, chaînes, cordon, gargouilles et encadrement des créneaux en granite, remplissage en moellons de schiste
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907371NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie. Soubassement, chaînes, cordon, gargouilles et encadrement des créneaux en granite, remplissage en moellons de schiste
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907370NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie. Soubassement, chaînes, cordon, gargouilles et encadrement des créneaux en granite, remplissage en moellons de schiste
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072905807NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
mur de soutènement de la batterie.

Soubassement, chaînes, cordon,
gargouilles et encadrement
des créneaux en granite,
remplissage en moellons de schiste

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907368NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
arc de soutènement du parapet au
débouché de l'entaille de l'embrasure
de gauche de la batterie de rupture

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062907369NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
abri de projecteur (4e quart du
19e siècle) aménagée sous le mur
de soutènement de la batterie (4e
quart 17e siècle). A signaler : les
rails pour le chariot du projecteur

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904070NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
abri de projecteur (4e quart du
19e siècle) aménagée sous le mur
de soutènement de la batterie (4e
quart 17e siècle). A signaler : les
rails pour le chariot du projecteur

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904071NUCA



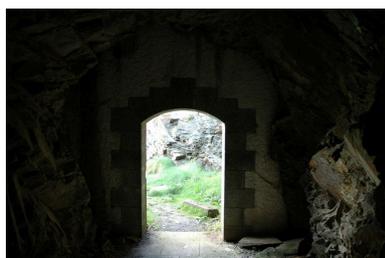
Vue de la batterie de Cornouaille :
abri de projecteur (4e quart du
19e siècle) aménagée sous le mur
de soutènement de la batterie
(4e quart 17e siècle). Escalier
permettant l'accès à la galerie

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904073NUCA

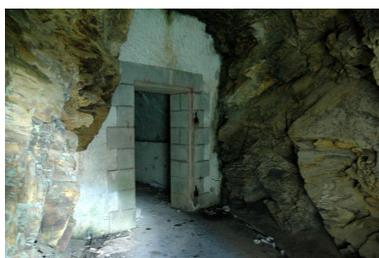


Vue de la batterie de Cornouaille :
soute à munitions, ouvrage
creusé dans le roc et accessible
par un couloir de 2,3 mètres
de largeur (3e quart 19e siècle)

Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904074NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
soute à munitions, ouvrage
creusé dans le roc et accessible
par un couloir de 2,3 mètres
de largeur (3e quart 19e siècle)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904075NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
soute à munitions, ouvrage
creusé dans le roc et accessible
par un couloir de 2,3 mètres
de largeur (3e quart 19e siècle)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904076NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
escalier permettant l'accès à la batterie
de rupture (4e quart du 19e siècle)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904057NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
abri bétonné français (poste
photo-électrique : ?) situé
au dessus de la batterie
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904080NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
abri bétonné français (poste
photo-électrique : ?)
soufflé par une explosion
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904065NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
gaine de ventilation de la batterie
de rupture (4e quart 18e siècle)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904066NUCA



Vue de la batterie de Cornouaille :
signalétique en place (2002)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052904064NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les fortifications de Vauban (IA29002304)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Capitainerie de Crozon : ensemble fortifié (IA29001822) Bretagne, Finistère, Crozon

Batterie d'artillerie casematée de 32 cm de Cornouaille, Pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29001808) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille

Abri bétonné allemand (Cr 336), à proximité de l'amer, dominant la batterie basse, Pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29004708) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille, à proximité de l'amer, dominant la batterie basse

Batterie antiaérienne codée M.K.B. "Ebbstrom" (4 canons de 10,5 cm C/32 ; 2 canons de 2 cm) (1 / Ma. Fla. 804), Pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29001534) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille

Batterie d'artillerie casematée de 32 cm de Cornouaille, Pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29001808) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille

Batterie de 100 mm à tir rapide (4 canons M de 100 mm modèle 1881 TR sur affûts Vavasseur), Pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29001860) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille

Batterie de 47 mm à tir rapide (4 canons M de 47 mm modèle 1885 TR sur affûts M modèle 1885 crinoline), Pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29001861) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille

Batterie de Beaufort, Pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29001334) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille

Fort du Mengant : batteries haute et basse (Plouzané) (IA29001339) Bretagne, Finistère, Plouzané, Le Mengant

Poste d'observation bétonné à deux niveaux (poste d'observation et de télémétrie), sur le chemin d'accès de la batterie basse, Pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29004709) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille, sur le chemin d'accès de la batterie basse

Poste de commandement de secteur, à proximité immédiate de l'amer, dominant la batterie basse, Pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29004707) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille, à proximité immédiate de l'amer, dominant la batterie basse

Poste de lancement de torpilles (pour torpille de type G7a modèle 1938 propulsée par air comprimé), Au ras de l'eau, à l'est de la batterie de Beaufort, Pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29001815) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille, Au ras de l'eau, à l'est de la batterie de Beaufort

Poste extérieur de la ligne de torpilles de fond du goulet de Brest, à proximité de l'amer, Pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29004706) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille, à proximité de l'amer

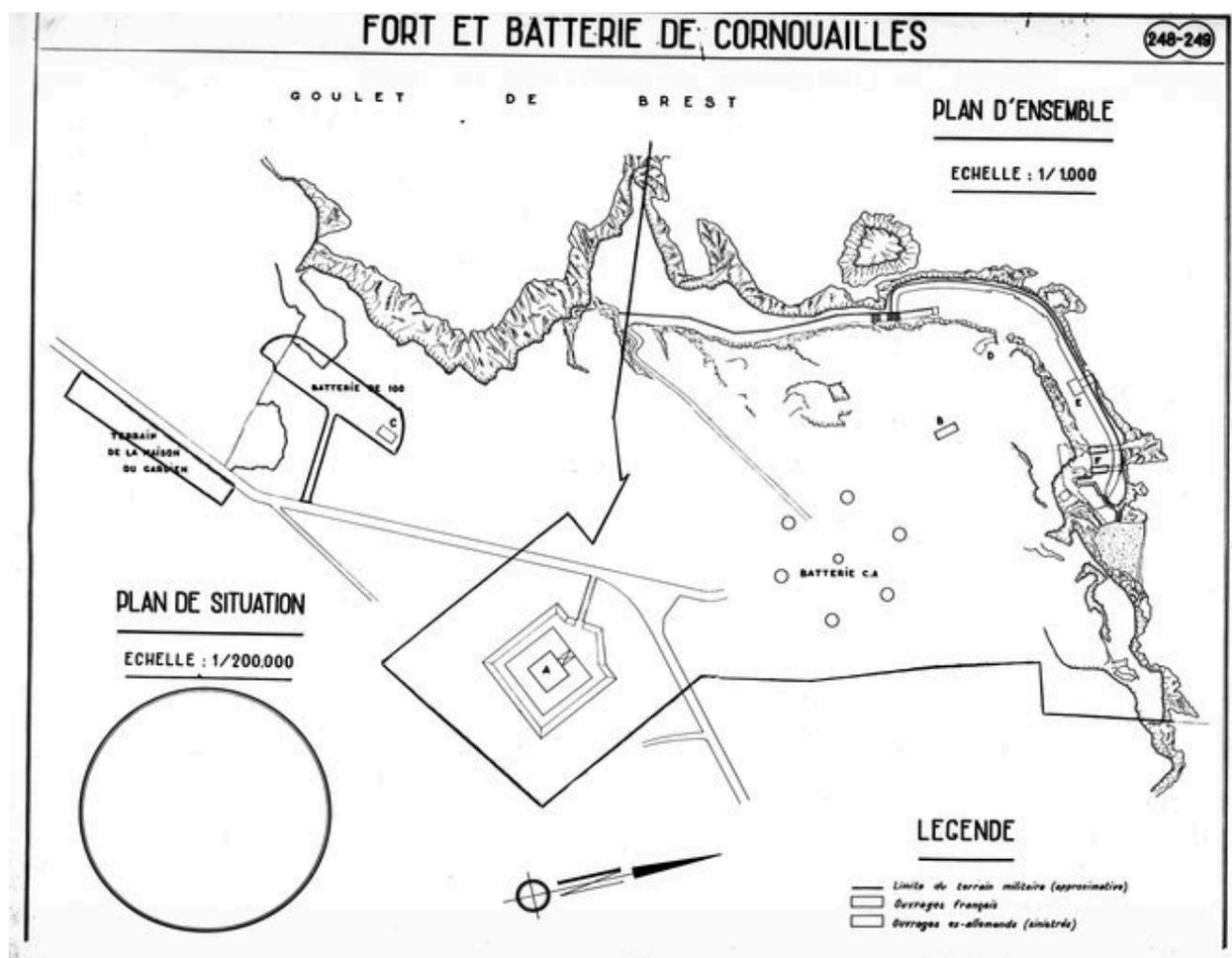
Poste intérieur de la ligne de torpilles de fond du goulet de Brest, Kerlaër, Pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29004705) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille, Kerlaër

Projet de fort du Mengant, puis balise en fer, puis tourelle en maçonnerie, Roche Mengant (Roscanvel) (IA29001783) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Roche Mengant

Tour-modèle de Cornouaille, pointe de Cornouaille (Roscanvel) (IA29001333) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Cornouaille, Sur la hauteur de la pointe

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Plan d'ensemble au 1/1000 de l'ensemble fortifié de Cornouaille

IVR53_19872900071P

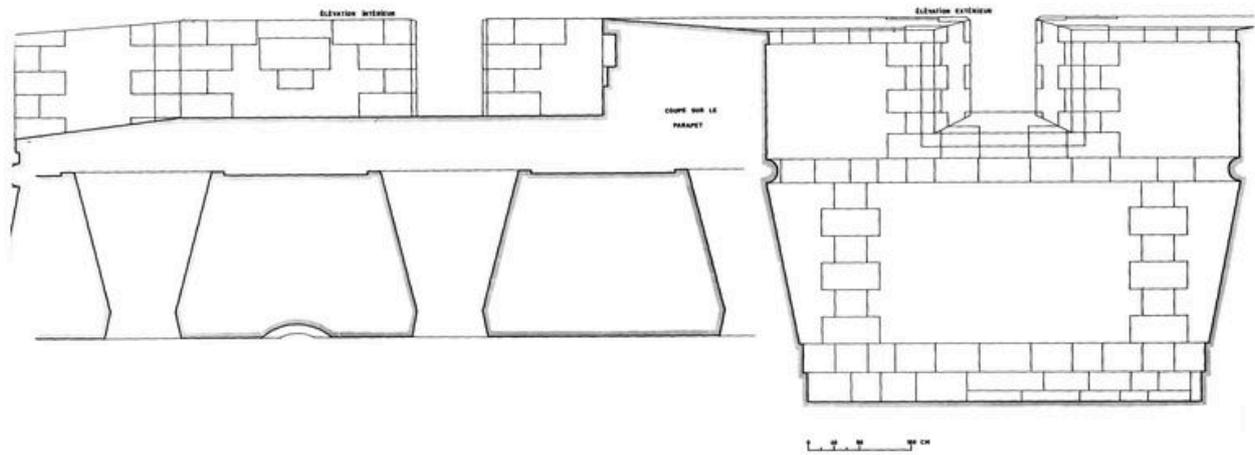
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe du parapet de la grande batterie de Cornouaille

IVR53_19872900186P

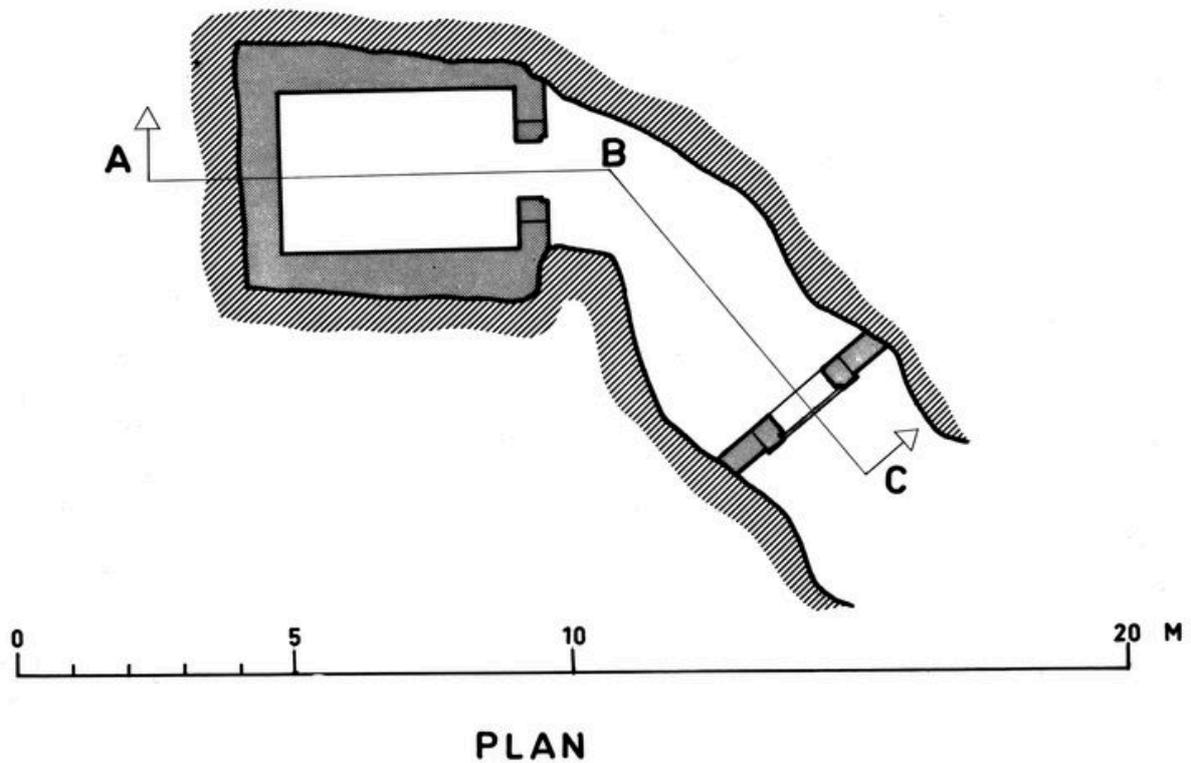
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Soute à munition sous roc (bâtiment : D)

IVR53_19872900084P

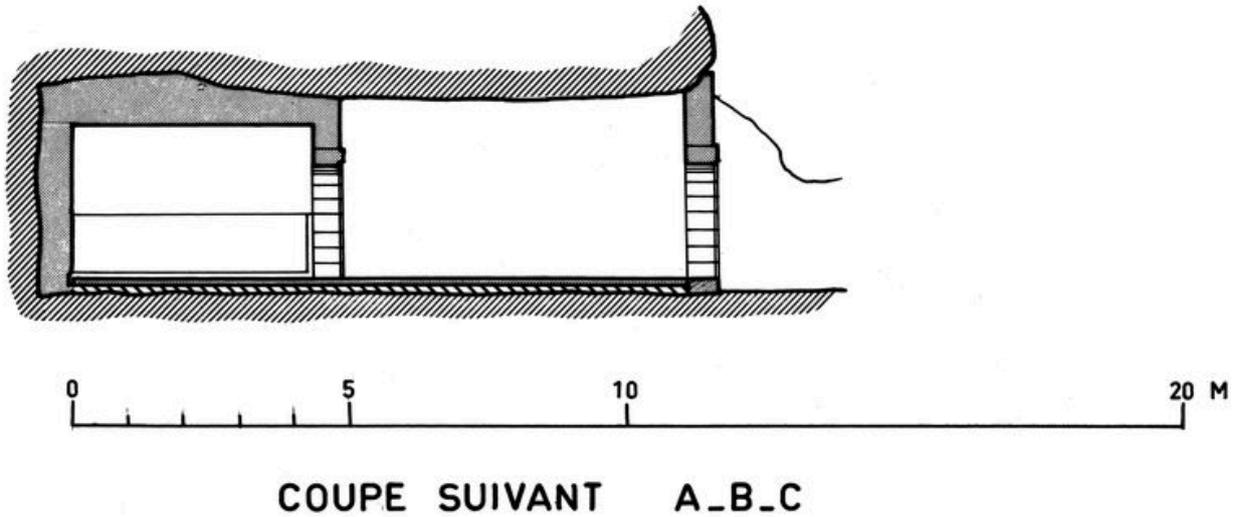
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe de la soute à munitions sous roc (bâtiment : D)

IVR53_19872900085P

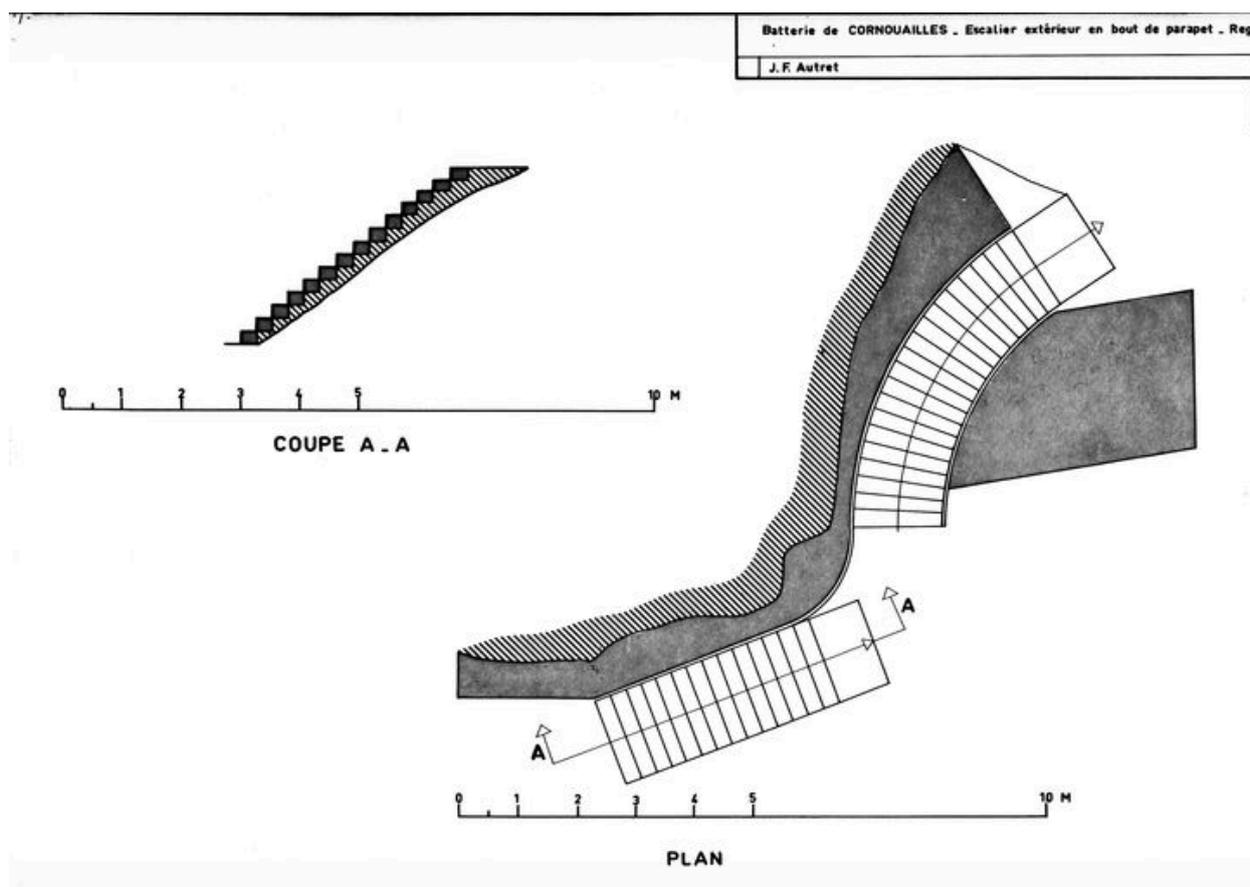
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan et coupe A-A de l'escalier extérieur de la grande batterie de Cornouaille

IVR53_19872900078P

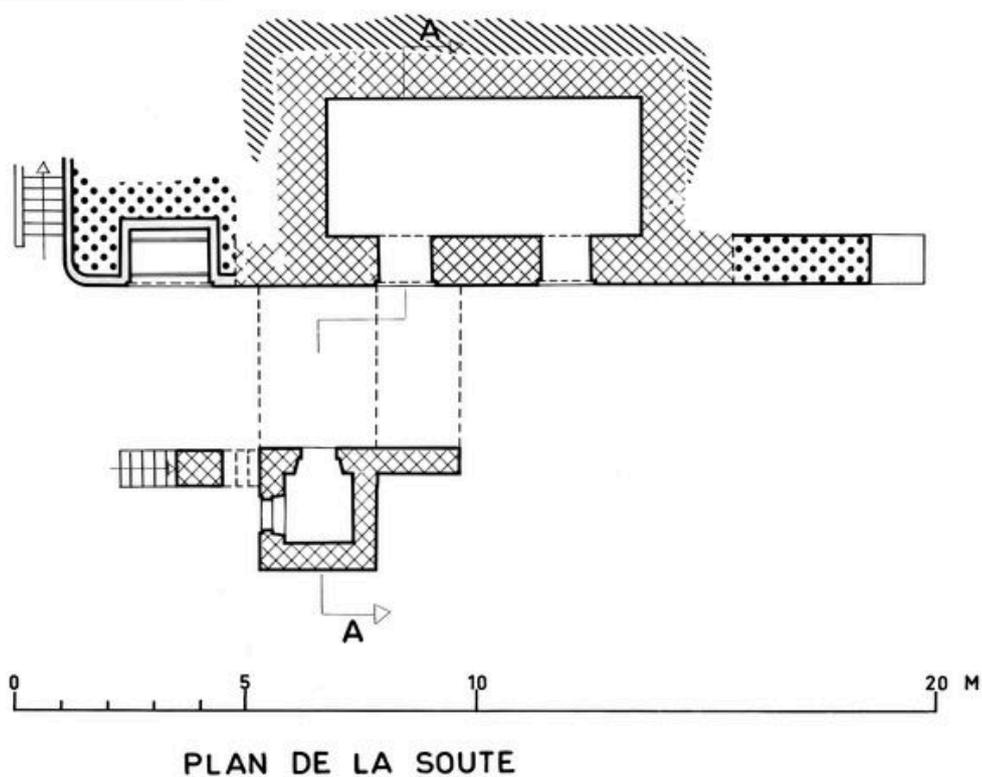
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la soute à munitions

IVR53_19872900080P

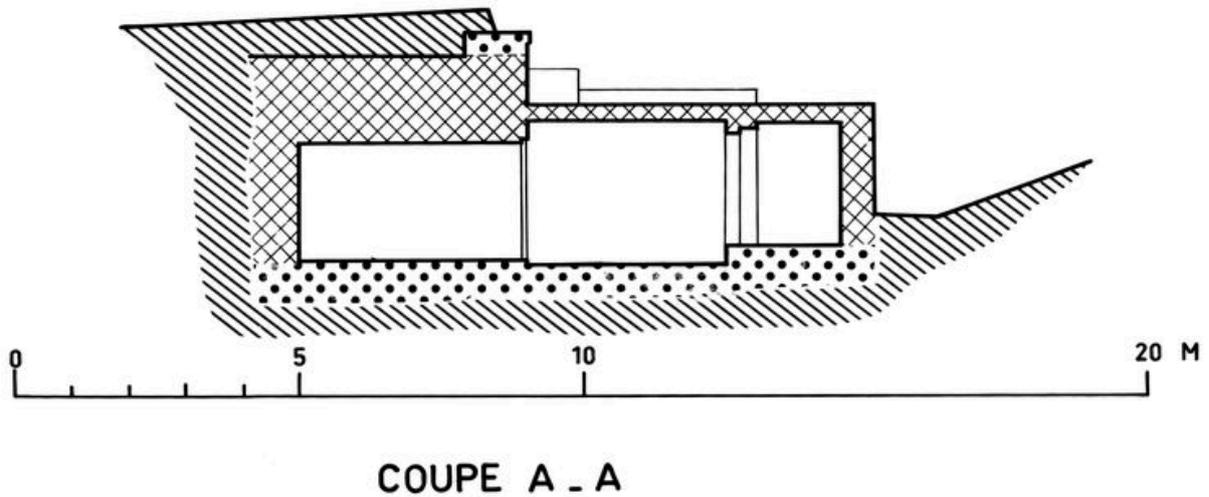
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe A-A de la soute à munitions

IVR53_19872900081P

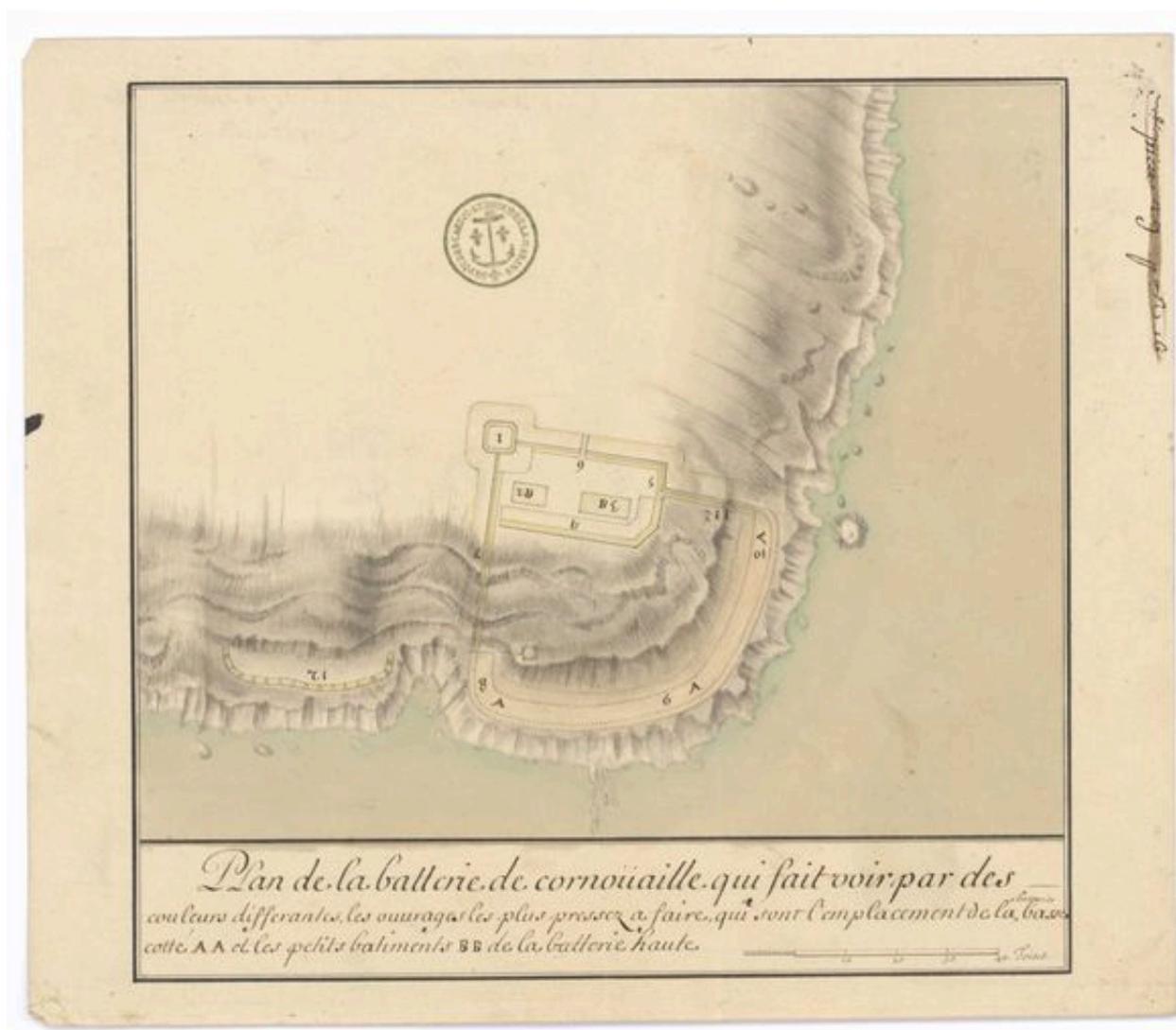
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du projet de la batterie de Cornouaille (escarpement, projet de branches tombantes, de batterie haute et de tour-réduit) et de Beaufort pour montrer les ouvrages les plus pressés à faire, 1684 (?) par Mollart

Référence du document reproduit :

- **Plan ... qui fait voir par des couleurs différentes les ouvrages les plus pressés à faire...**
Collection Nivart. MS144_262. Batteries de Cornouaille. "Plan ... qui fait voir par des couleurs différentes les ouvrages les plus pressés à faire...". Sign. Mollard. 1680 (?) pour 1681 (1684 : ?). Plan, support papier, 0,287 x 0,246 mètre, 4e quart 17e siècle, 1680.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001943_P

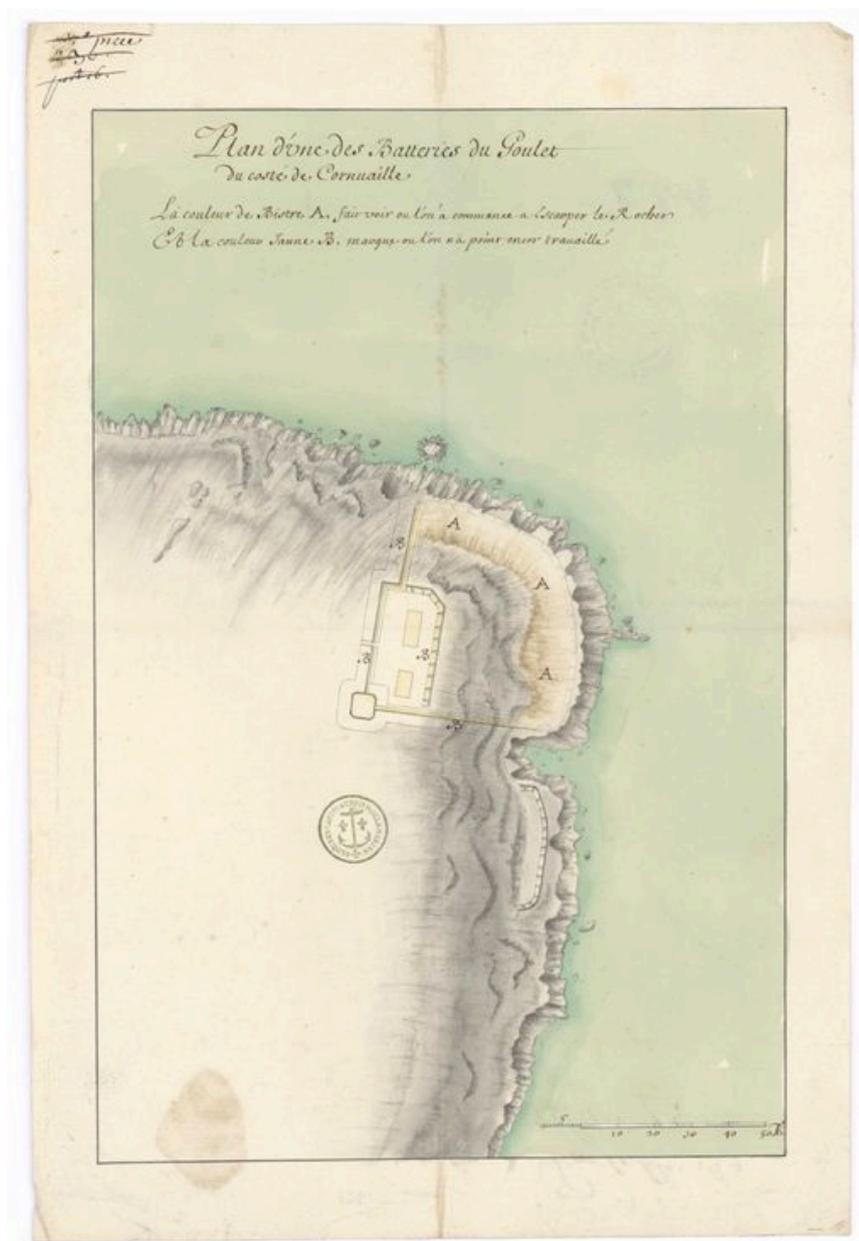
IVR53_20082910438NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Paul-Louis Mollart

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense
reproduction interdite



Plan des batteries de Cornouaille (escarpement, travaux en cours, projet de branches tombantes, de batterie haute et de tour-réduit) et de Beaufort, le 1er décembre 1684 par Mollart

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_224. Batterie de Cornouaille. Plan d'une des batteries en cours de construction. Sign. Mollart. 1er décembre 1684. Plan, support papier, 0,278 x 0,412 mètre, 4e quart 17e siècle, 1er décembre 1684.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001883_P

IVR53_20082908844NUCA

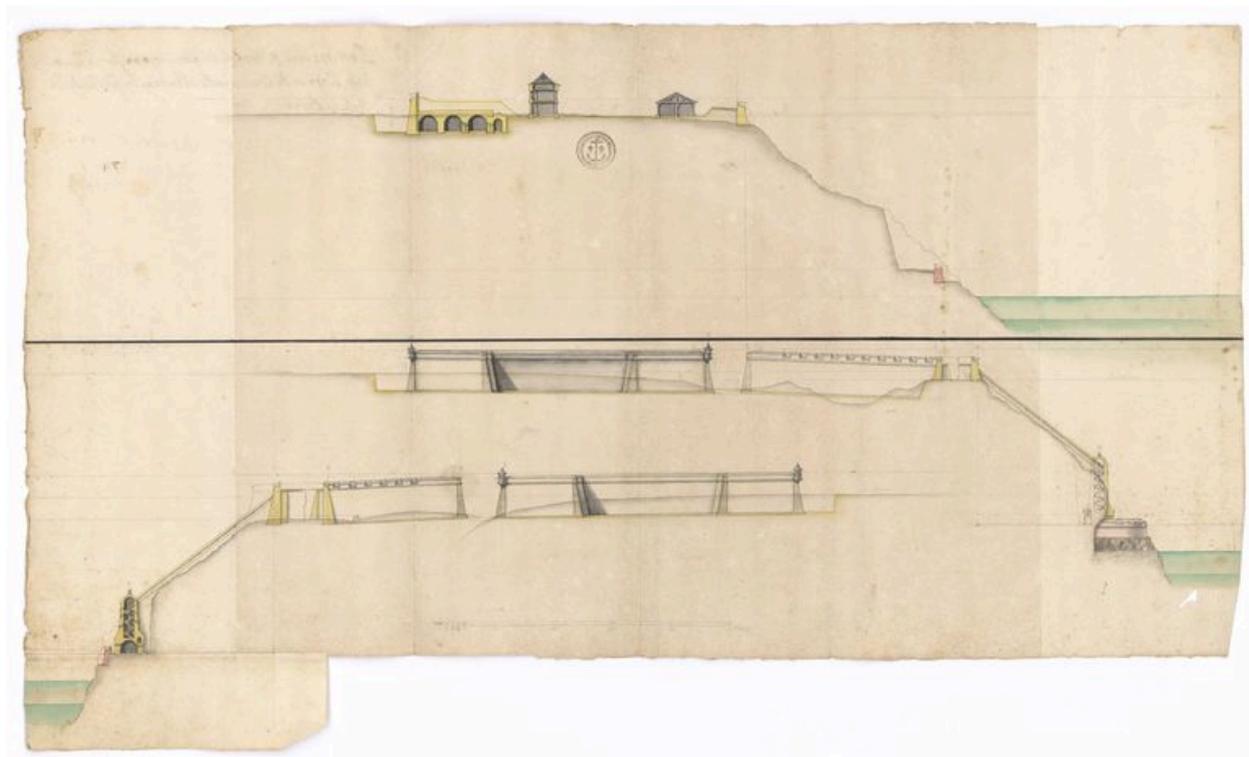
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Paul-Louis Mollart

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction interdite



Développement, coupes et profils du fort projeté sur la hauteur de la batterie de Cornouaille à l'entrée du Goulet de Brest. 1684 (?), auteur inconnu mais supervisé par Vauban

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_227. Batterie de Cornouaille. Développement, coupes et profils du fort projeté sur la hauteur de la batterie de Cornouaille à l'entrée du Goulet de Brest. 1684 (?). Plan, support papier, 0,730 x 0,388 mètre, 4e quart 17e siècle, 1684 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001886_P

IVR53_20082908845NUCA

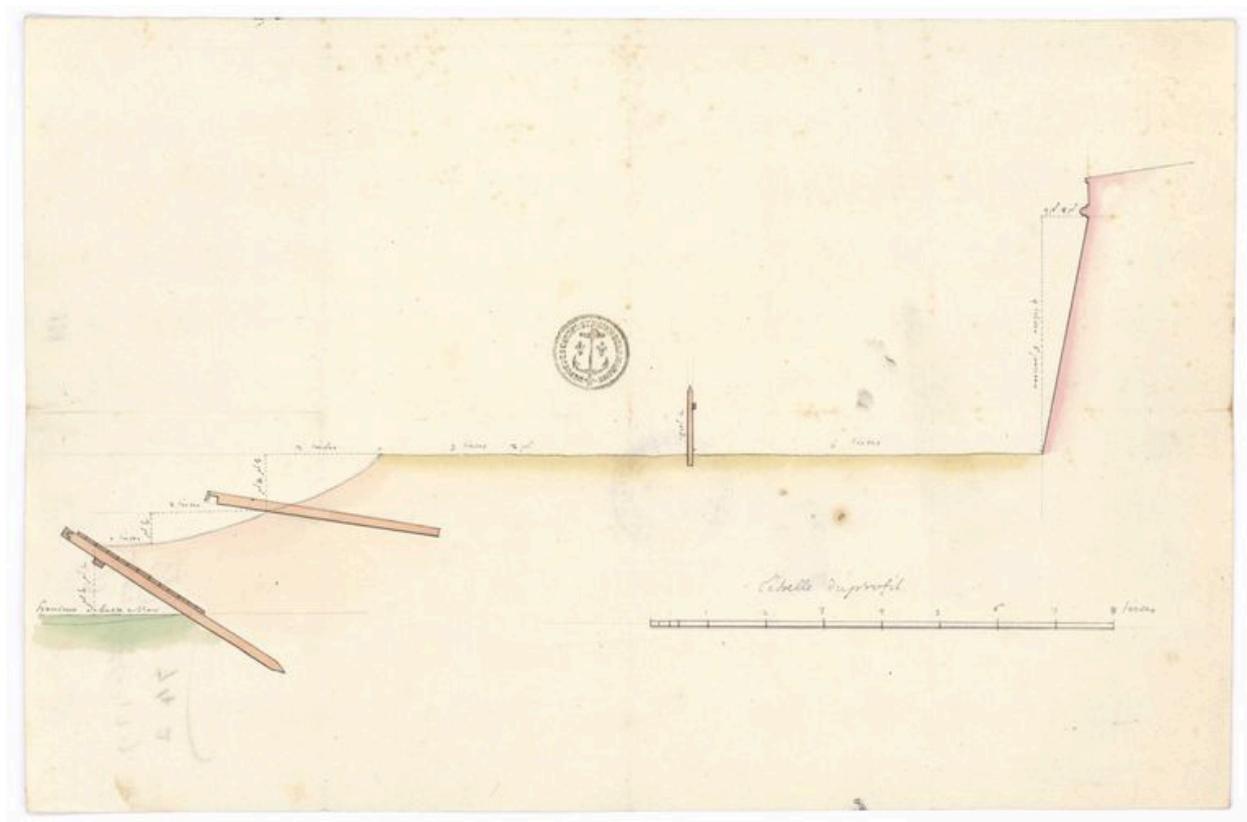
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction interdite



Profil d'un retranchement du fort projeté sur la hauteur de la batterie de Cornouaille à l'entrée du Goulet de Brest. 1684 (?), auteur inconnu mais supervisé par Vauban

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_227. Batterie de Cornouaille. Profil d'un retranchement. 1684 (?). Plan, support papier, 0,375 x 0,246 mètre, 4e quart 17e siècle, 1684 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001887_P

IVR53_20082908846NUCA

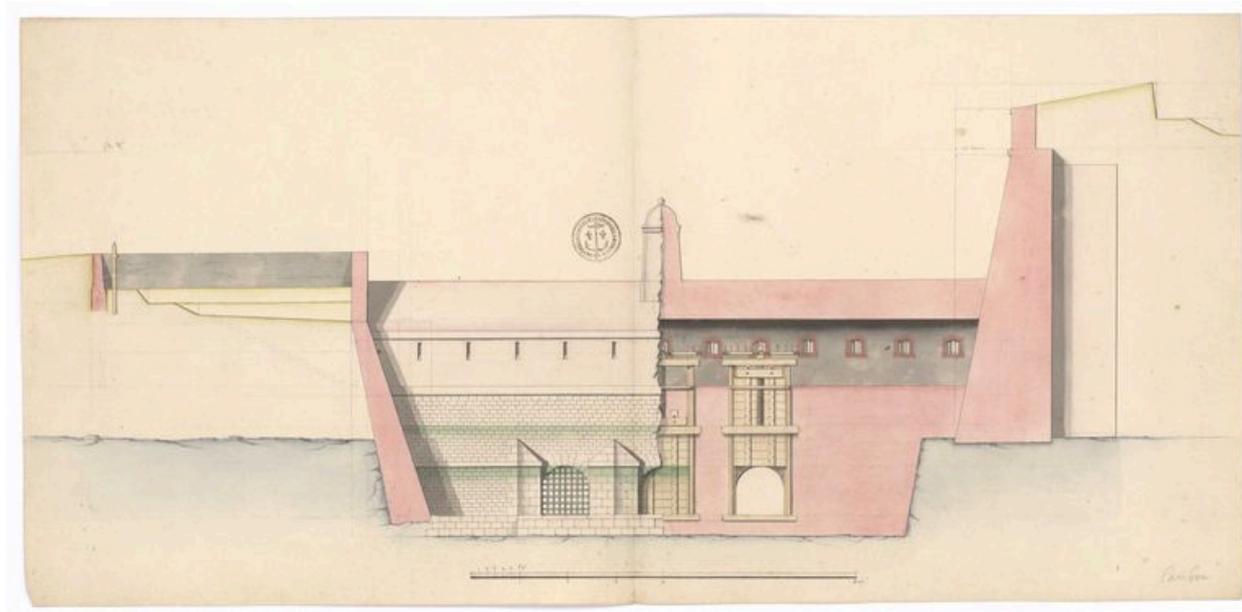
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction interdite



Coupe et élévation d'une écluse à trois portes destinée à l'alimentation d'un fossé en eau du fort projeté sur la hauteur de la batterie de Cornouaille à l'entrée du Goulet de Brest. 1684 (?), auteur inconnu mais supervisé par Vauban

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_227. Batterie de Cornouaille. Coupe et élévation d'une écluse à trois portes destinée à l'alimentation d'un fossé en eau de mer. 1684 (?). Plan, support papier, 0,585 x 0,280 mètre, 4e quart 17e siècle, 1684 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001888_P

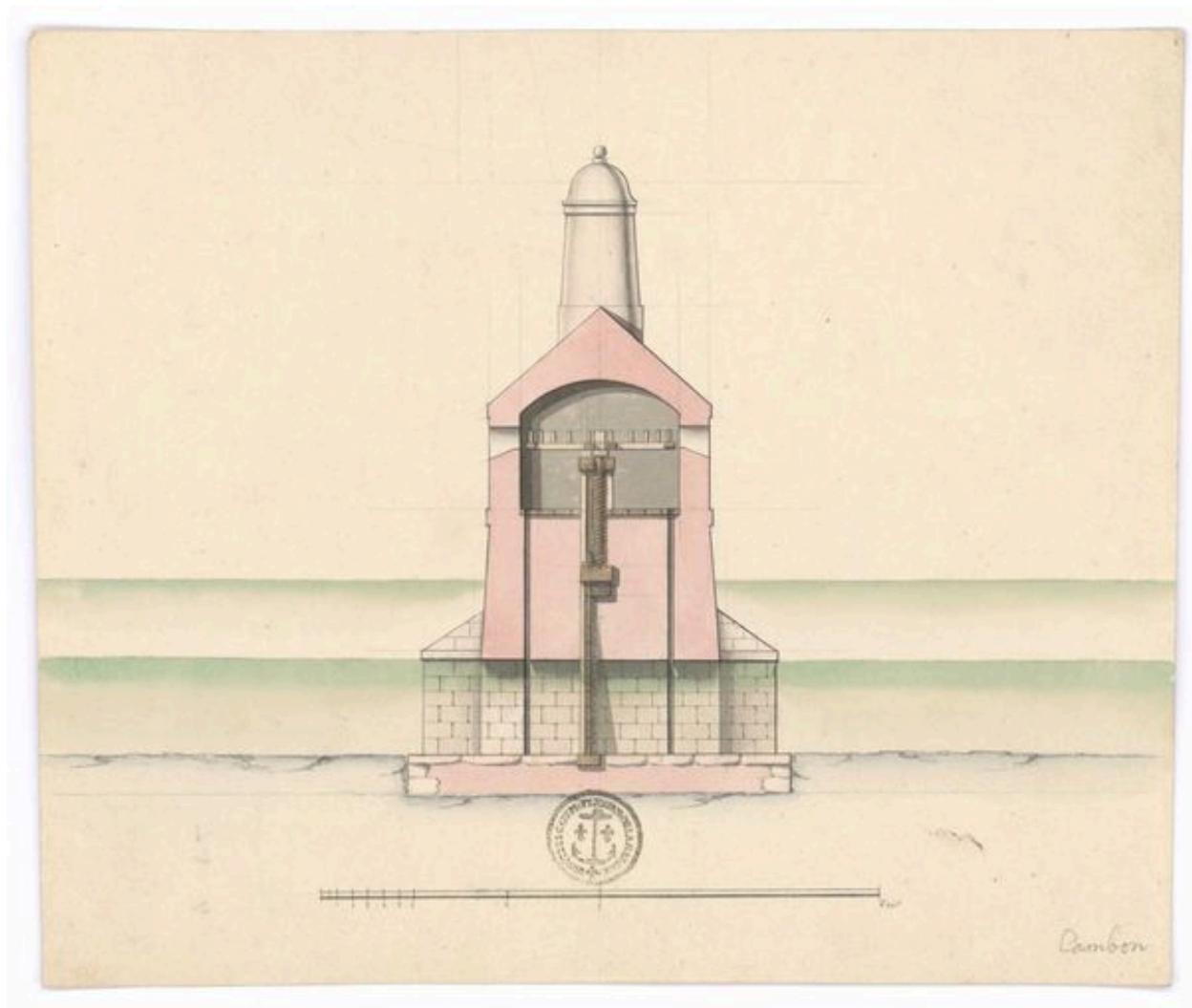
IVR53_20082908847NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense
reproduction interdite



Coupe d'une des trois portes d'écluse destinées à l'alimentation d'un fossé en eau du fort projeté sur la hauteur de la batterie de Cornouaille à l'entrée du Goulet de Brest. 1684 (?), auteur inconnu mais supervisé par Vauban

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_227. Batterie de Cornouaille. Coupe d'une des trois portes d'écluse destinée à l'alimentation d'un fossé en eau. 1684 (?). Plan, support papier, 0,283 x 0,285 mètre, 4e quart 17e siècle, 1684 (?).

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001889_P

IVR53_20082908848NUCA

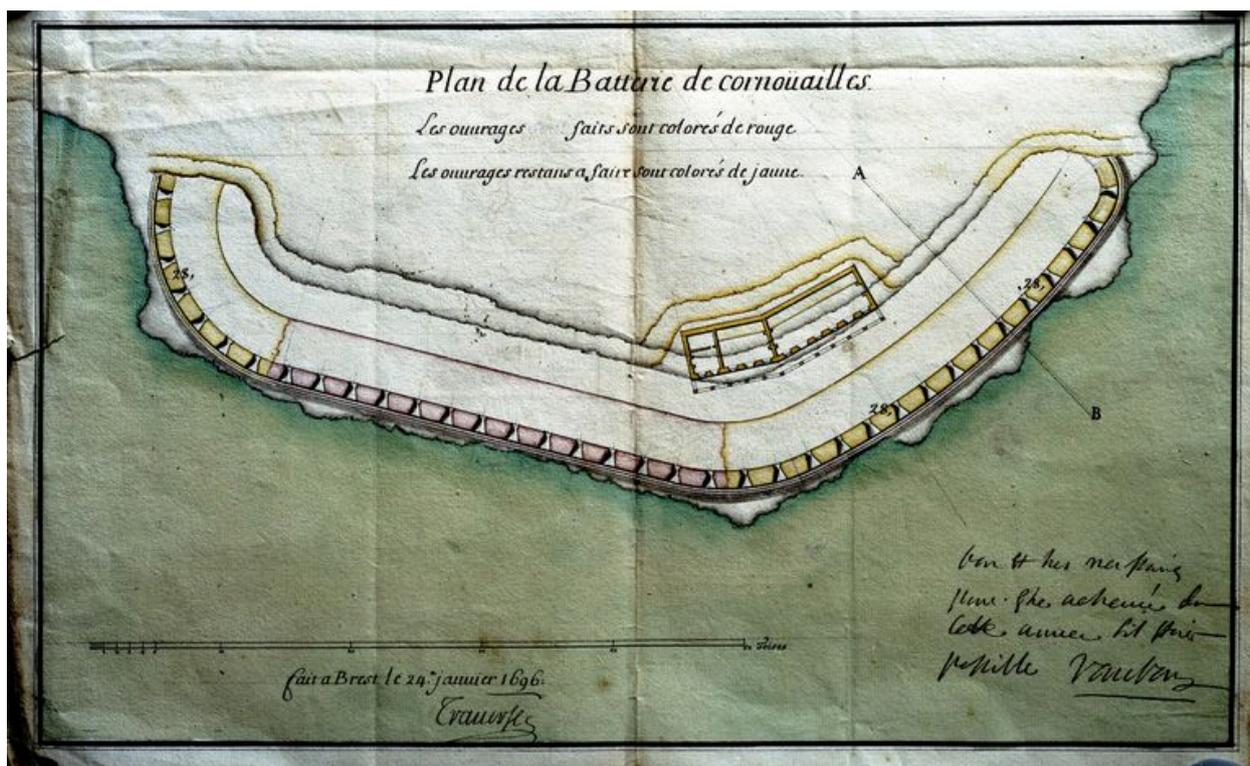
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction interdite



Plan de la batterie de Cornouaille, fait à Brest le 24 janvier 1696 par Traverse contresigné par Vauban

IVR53_19832900743PB

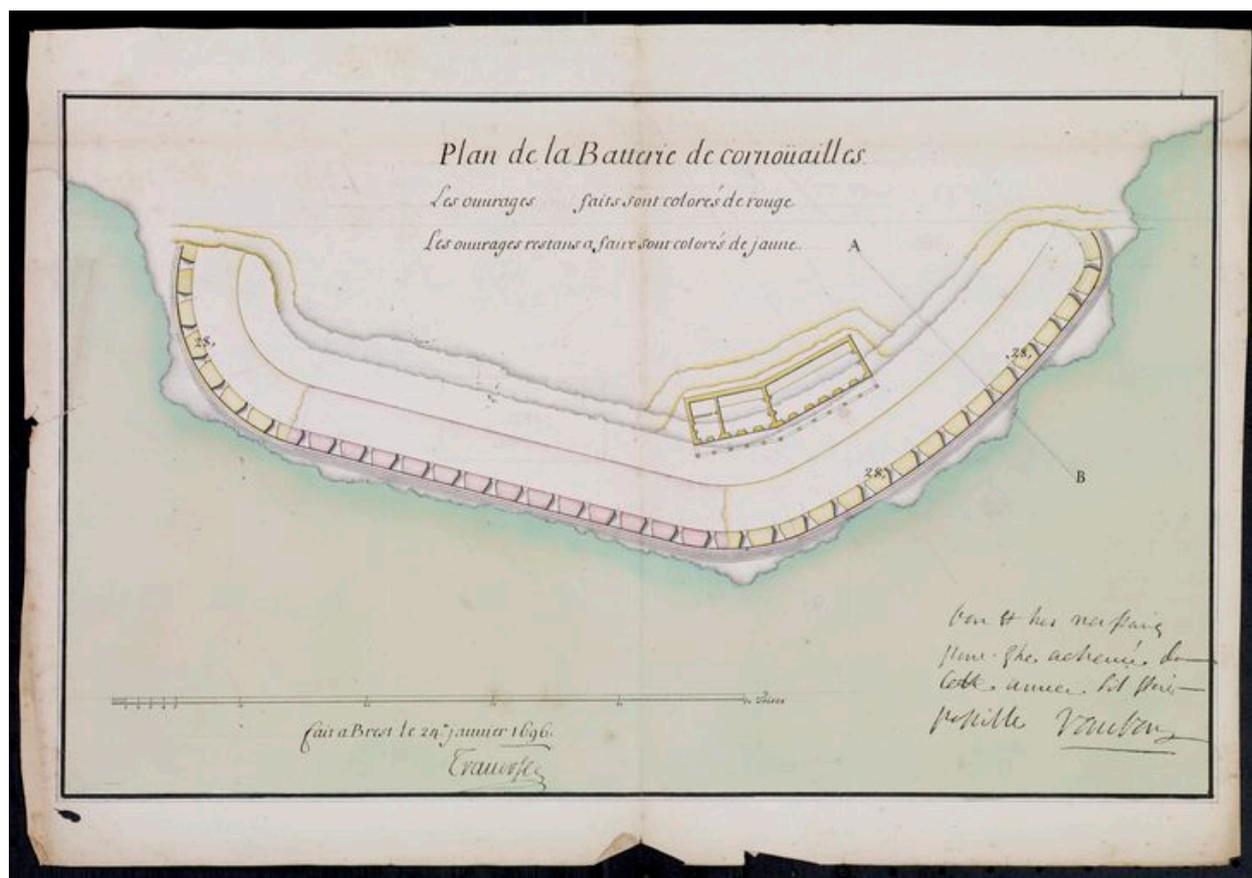
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Jean-Pierre Traverse

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la batterie de Cornouaille, fait à Brest le 24 janvier 1696 par Traversé contresigné par Vauban

Référence du document reproduit :

- **Archives du Génie**

Archives du Génie, Article 8, section 1, Brest carton 1. 1VH446n°34_1_1696. Plan, support papier, 4e quart 17e siècle, 24 janvier 1696.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1VH446n°34_1_1696

IVR53_20082908827NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Jean-Pierre Traversé

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction interdite



Carte du goulet de Brest, fait à Brest le 15 juillet 1695 par Vauban. A.-B. : étendue de la passe sous le feu des batteries de 5200 toises ou deux bonnes lieues. Service Historique de la Défense, Château de Vincennes

Référence du document reproduit :

- **Bibliothèque du Génie**
Bibliothèque du Génie, F° 33g. Carte.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes

IVR53_20062907445NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Sébastien Le Prestre de Vauban

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de situation de la batterie basse de Cornouaille, extrait du cadastre ancien dit Napoléonien, vers 1840, Archives Départementales du Finistère

IVR53_20032901869NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation de la batterie de Cornouaille en 1969

IVR53_19692900237X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Cornouaille en 1969

IVR53_19692900249X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Cornouaille en 1967 : extrémité est depuis la batterie de Beaufort

IVR53_19672900792Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie de Cornouaille en 1967 : extrémité est depuis la batterie de Beaufort

IVR53_19672905027Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille et de la batterie de Beaufort en 1967 : extrémité est

IVR53_19672900791Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : extrémité est, escalier d'accès à la batterie de rupture

IVR53_19672900788Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



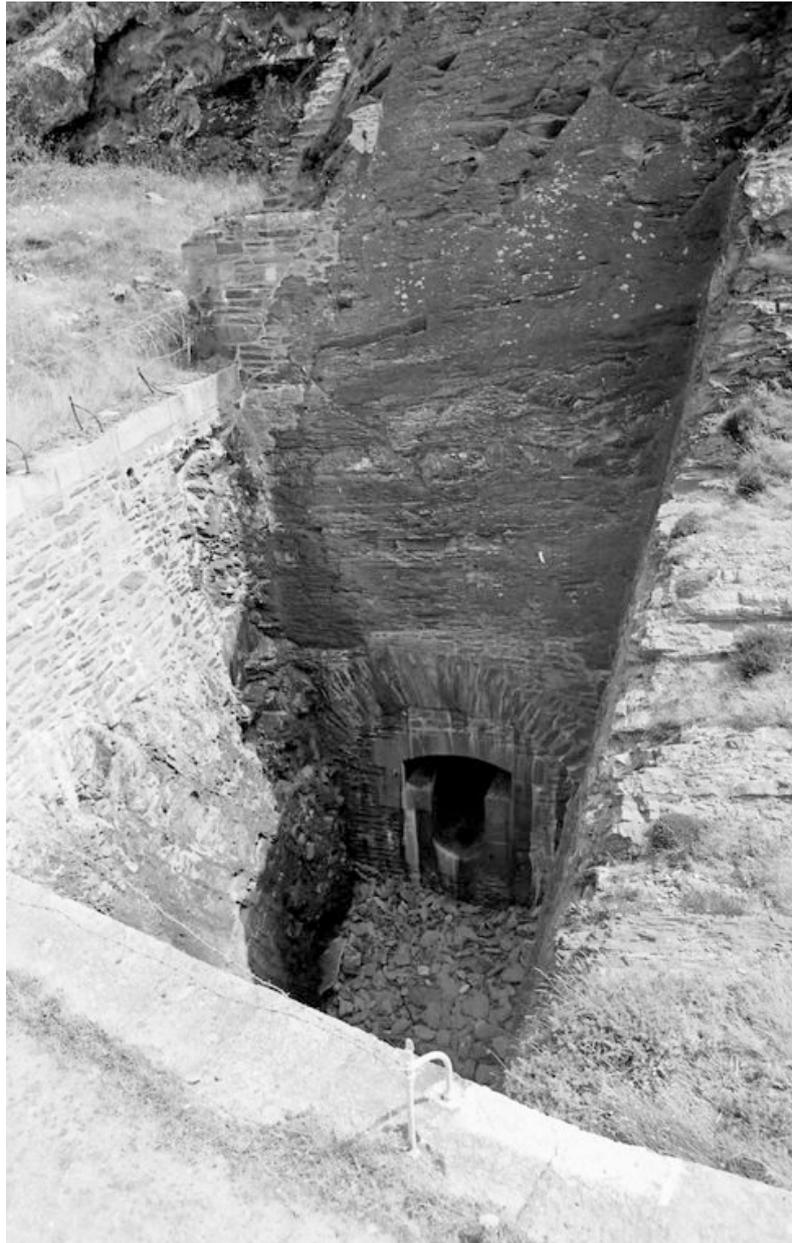
Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : entailles ménagées dans le terre-plein de la batterie pour dégager le champ de tir des embrasures de la batterie de rupture (depuis le haut de la falaise)

IVR53_19672900789Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : entaille ménagée dans le terre-plein de la batterie pour dégager le champ de tir de l'embrasement de droite de la batterie de rupture

IVR53_19672900804Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



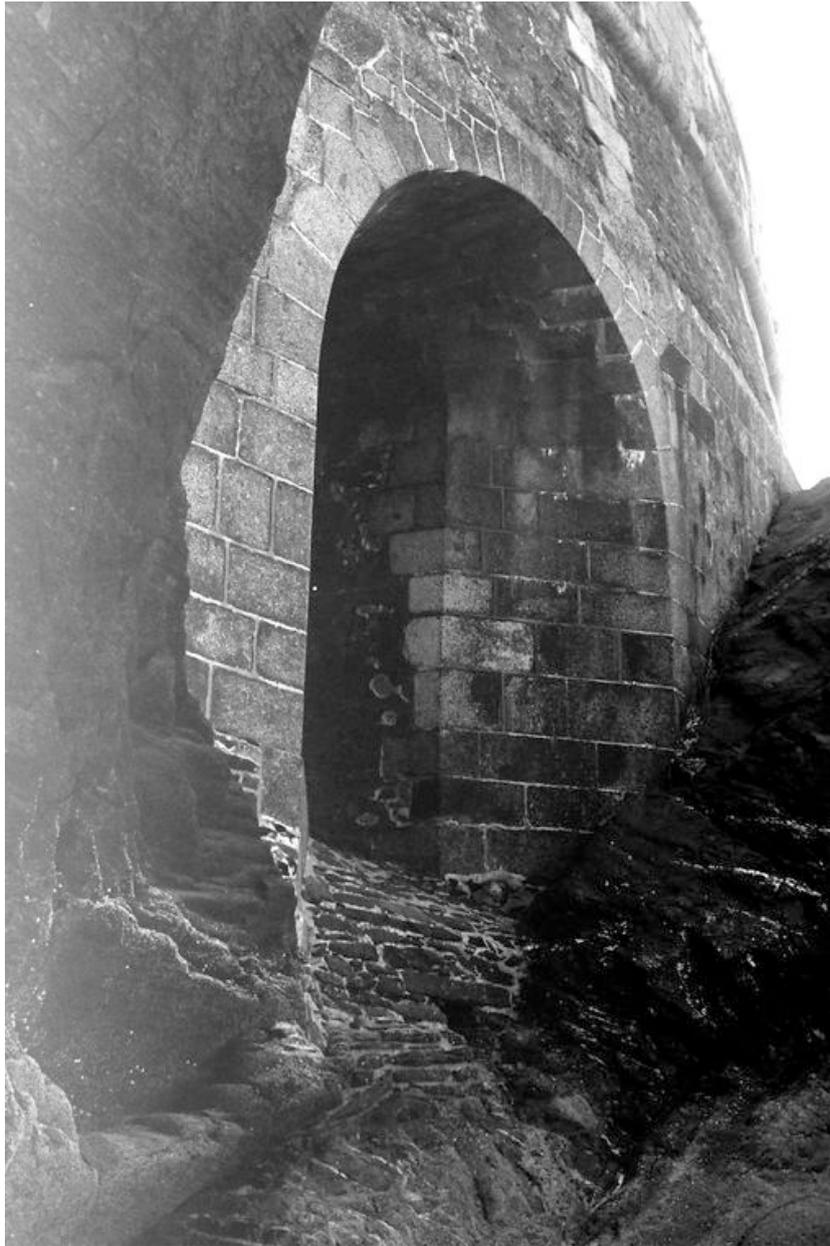
Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : arc de soutènement du parapet au débouché de l'entaille de l'embrasure de droite de la batterie de rupture

IVR53_19672900803Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



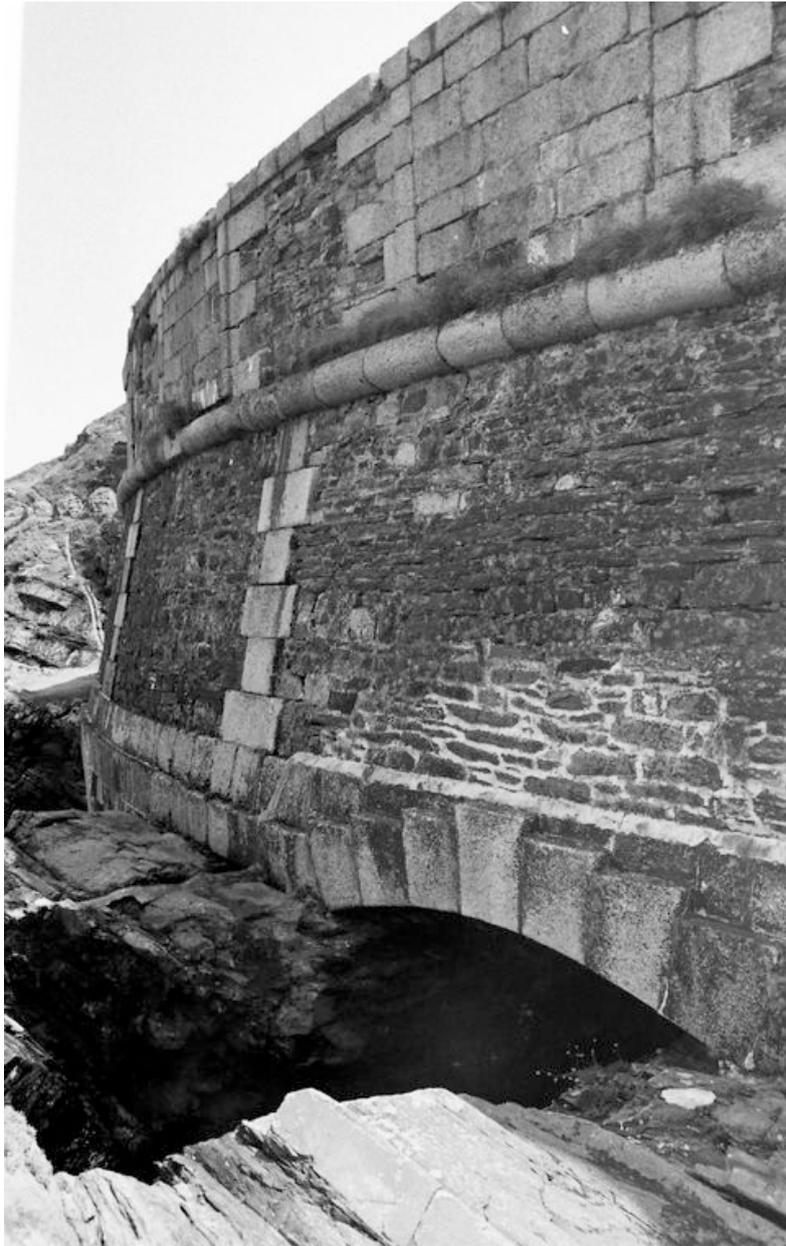
Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : arc de soutènement du parapet au débouché de l'entaille de l'embrasure de droite de la batterie de rupture

IVR53_19672905026Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : arc de soutènement du parapet au débouché de l'entaille de l'embrasure de gauche de la batterie de rupture

IVR53_19672900800Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : terre-plein et parapet de la batterie basse, escalier d'accès du poste de projecteur (depuis le haut de la falaise)

IVR53_19672900790Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : mur de soutènement de la rampe d'accès

IVR53_19672900797Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : parapet de la batterie basse

IVR53_19672900802Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : parapet de la batterie basse

IVR53_19672900801Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19672905028Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



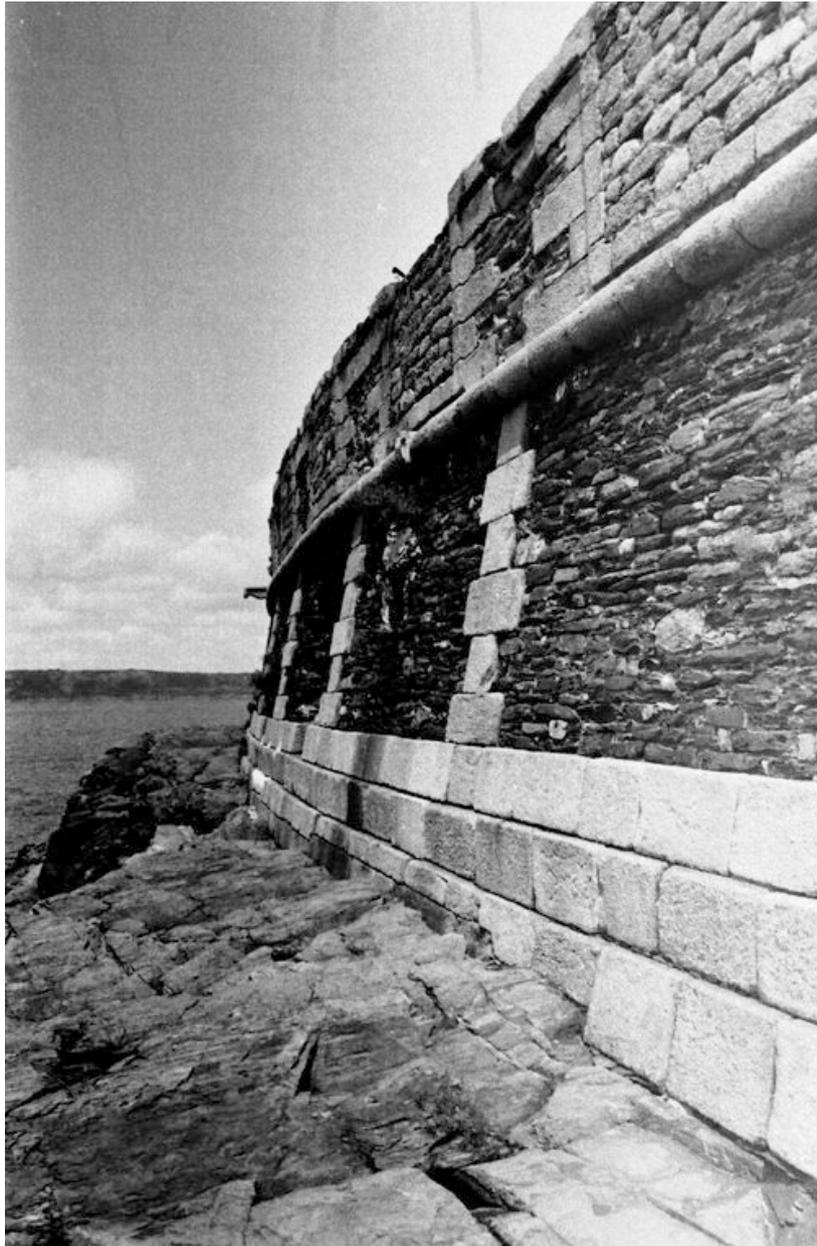
Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19672905029Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19672905030Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19672900796Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : extrémité ouest, escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19672900798Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : extrémité ouest, escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19672905031Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : extrémité ouest, escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19672905033Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : extrémité ouest, escarpe, gargouille et cordon, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19672900794Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : extrémité ouest, escarpe, gargouille et cordon, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19672905034Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : extrémité ouest, latrines, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19672905032Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : extrémité ouest, latrines, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19672900799Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1967 : extrémité ouest, exutoire des latrines, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19672900795Z

Auteur de l'illustration : A. Le Bihan, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1969 : parapet, abri léger avec dalle en béton

IVR53_19692900245X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1969 : parapet, embrasure ouest

IVR53_19692900246X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1969 : escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19692900243X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1969 : escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19692900244X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille en 1969 : escarpe, chaînes harpées en pierres de taille de granite

IVR53_19692900247X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de la grande batterie de Cornouaille en 1971

IVR53_19712902361NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de la grande batterie de Cornouaille en 1971

IVR53_19712902362NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de la pointe de Cornouaille en 1971 : grande batterie (fin 17e siècle) au ras de l'eau et batterie antiaérienne allemande au sommet (1943-1944)

IVR53_19712900534P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du goulet de Brest depuis la batterie extérieure de 100 mm du Mengant : côte de Cornouaille, Roscanvel, presqu'île de Quélern. La batterie de Cornouaille

IVR53_20072905795NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer. Le bâtiment-école baptisé Chacal (A 753) passe devant ce chef-d'oeuvre vaubanien, projeté dès 1684 et construit de 1693 à 1696

IVR53_20122901738NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

IVR53_20122901755NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la batterie basse de Cornouaille depuis la falaise à l'ouest

IVR53_20072906228NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse

IVR53_20122901734NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



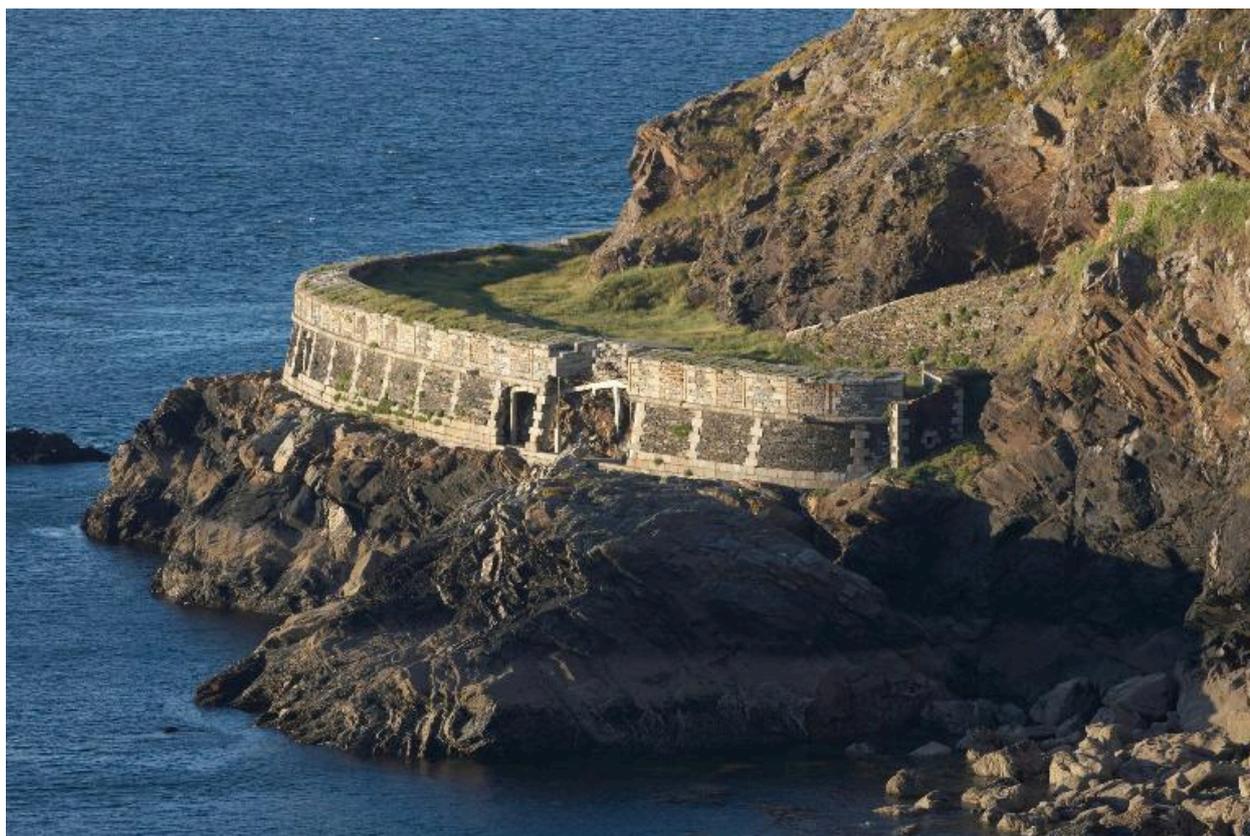
Vue générale de la batterie basse de Cornouaille depuis la falaise à l'ouest

IVR53_20072906230NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse

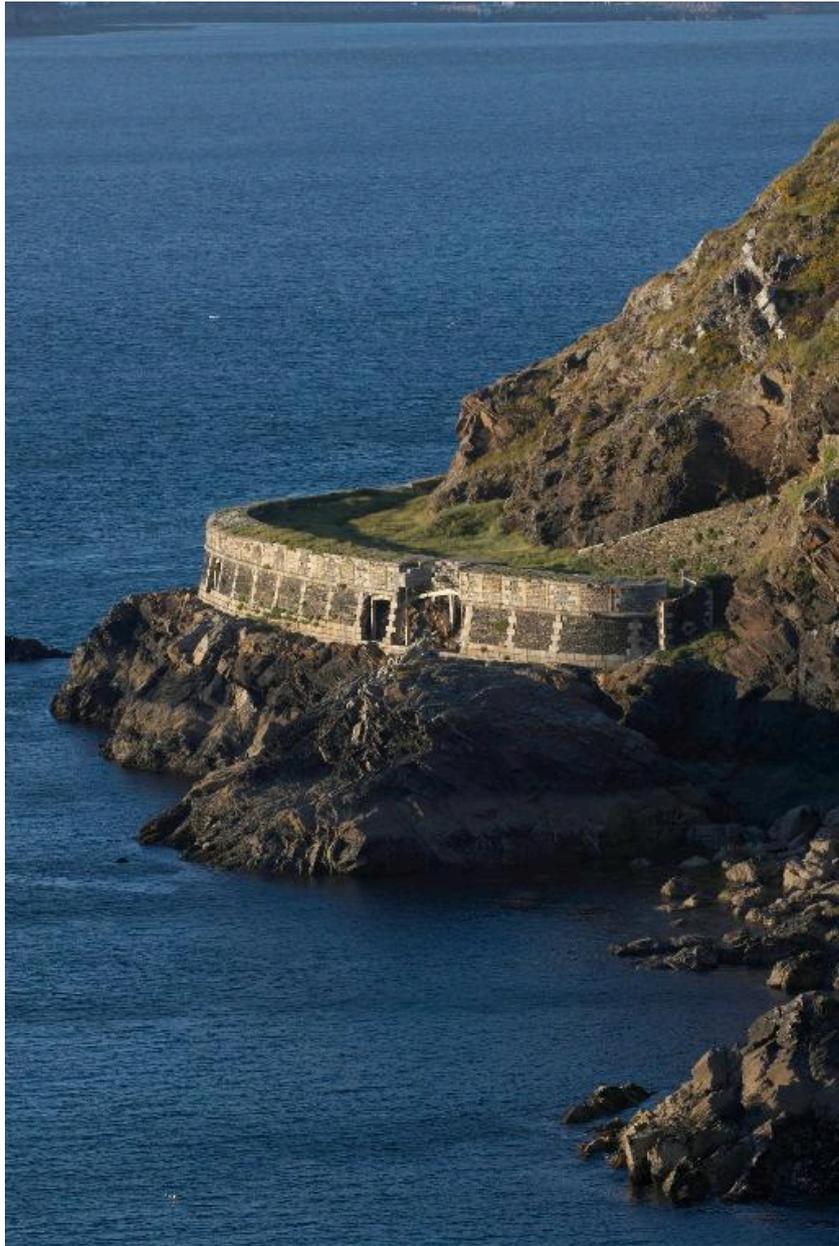
IVR53_20122901735NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse

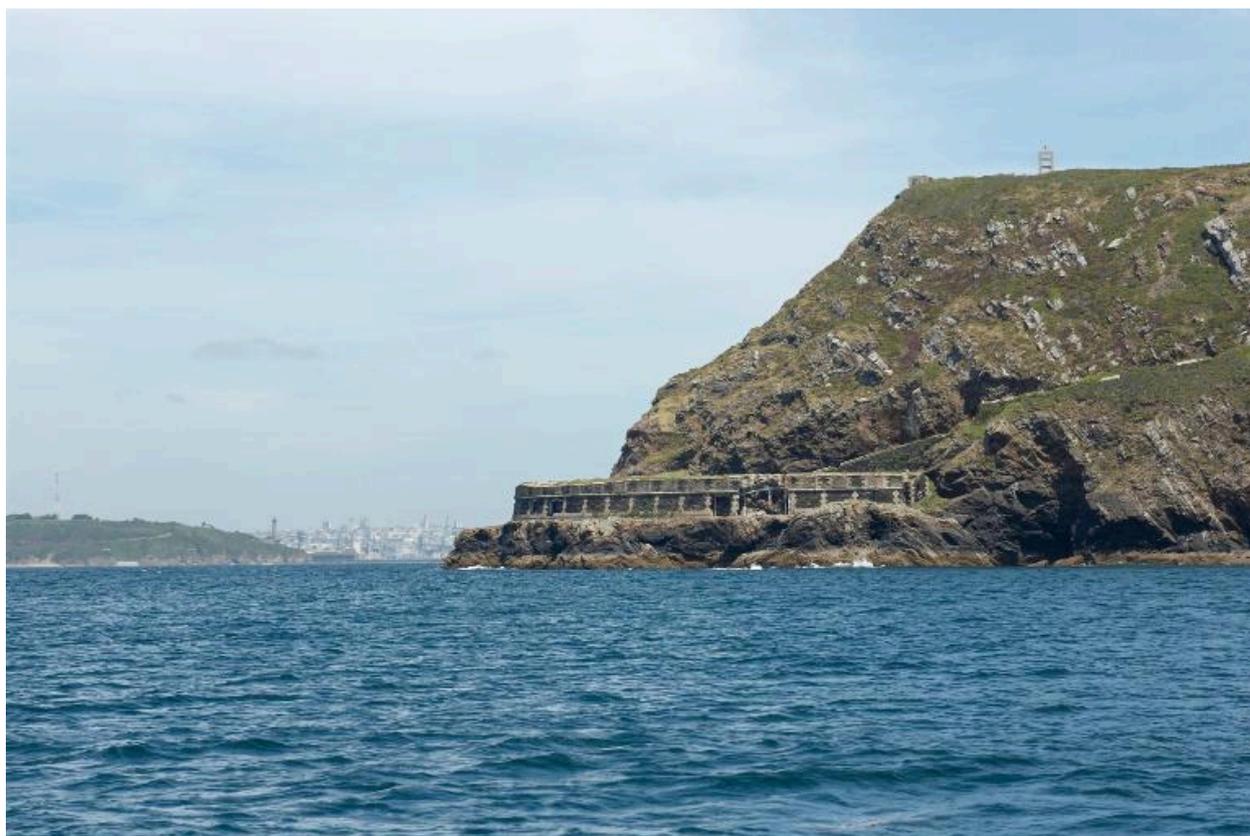
IVR53_20122901737NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer. En arrière plan : la ville de Brest

IVR53_20122901739NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

IVR53_20122901740NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

IVR53_20122901742NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

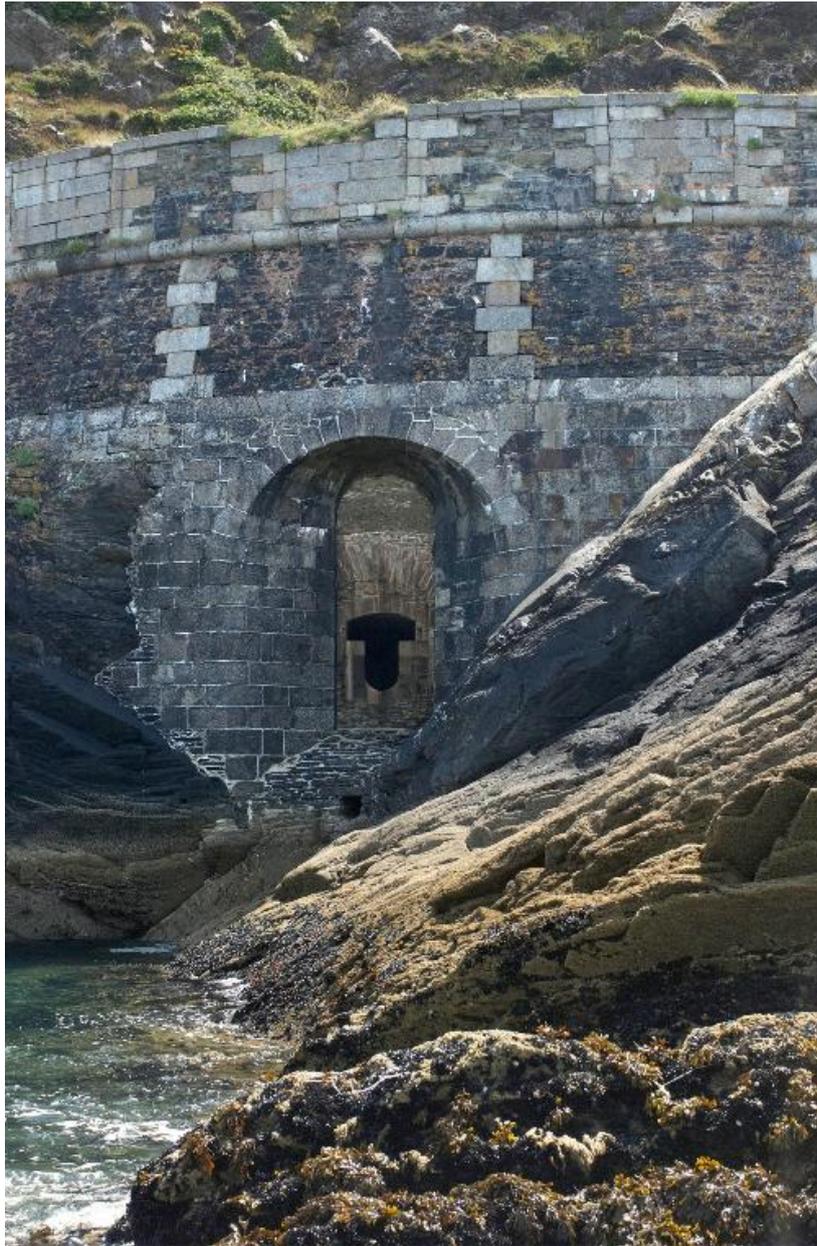
IVR53_20122901753NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

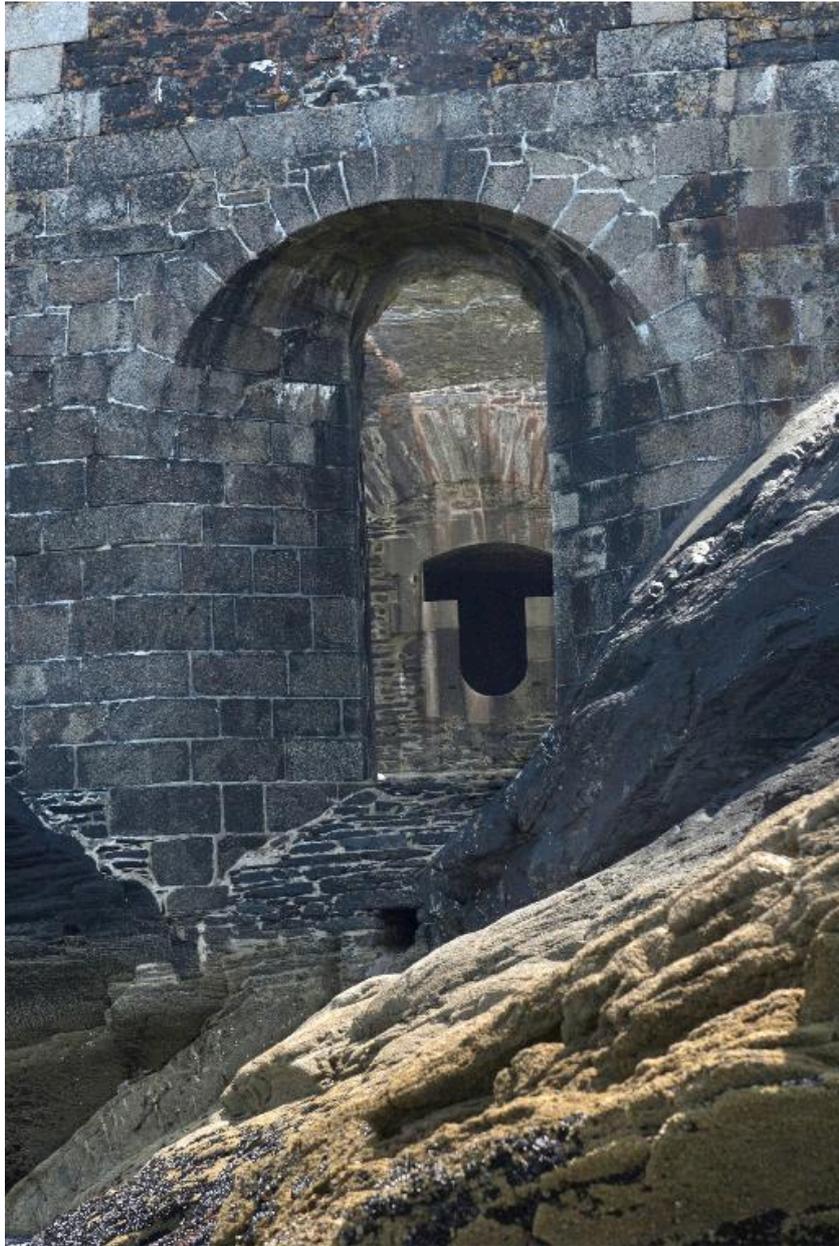
IVR53_20122901748NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

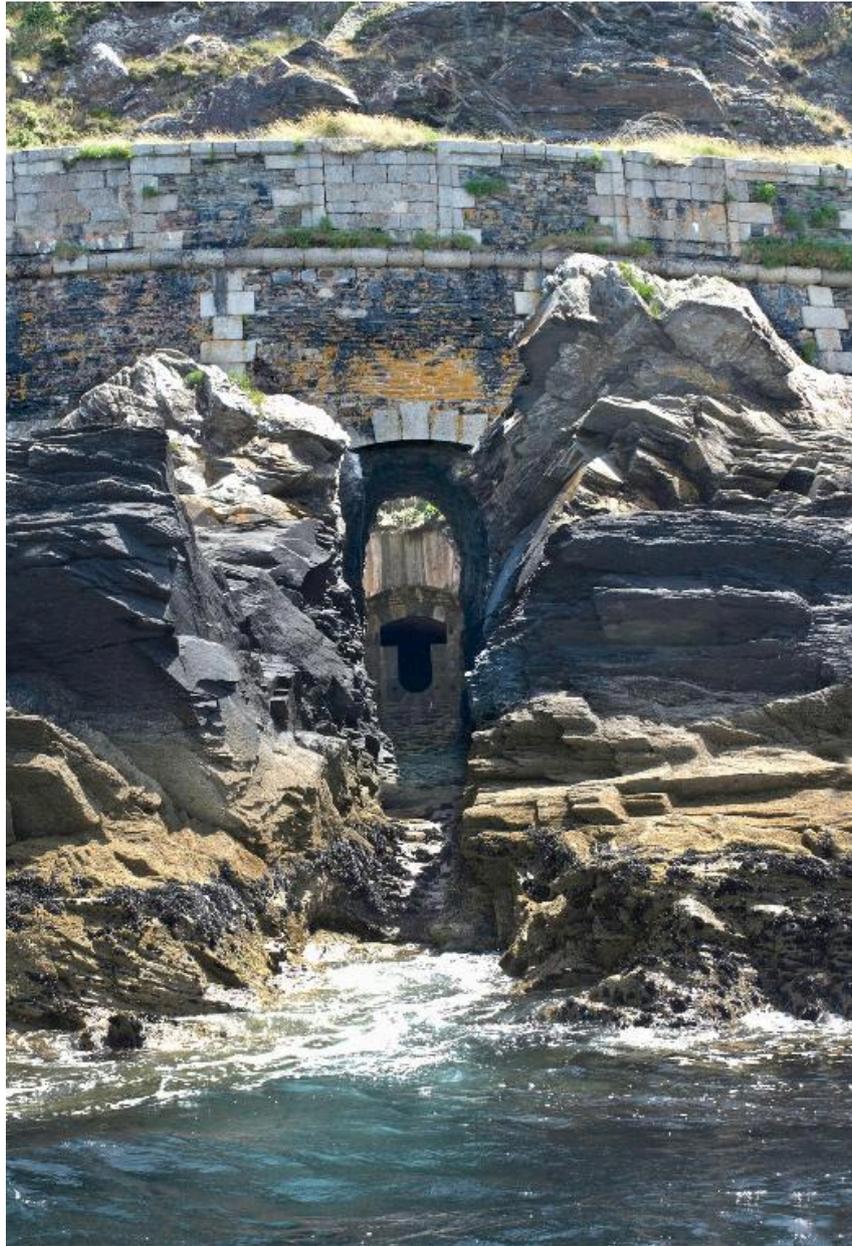
IVR53_20122901749NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

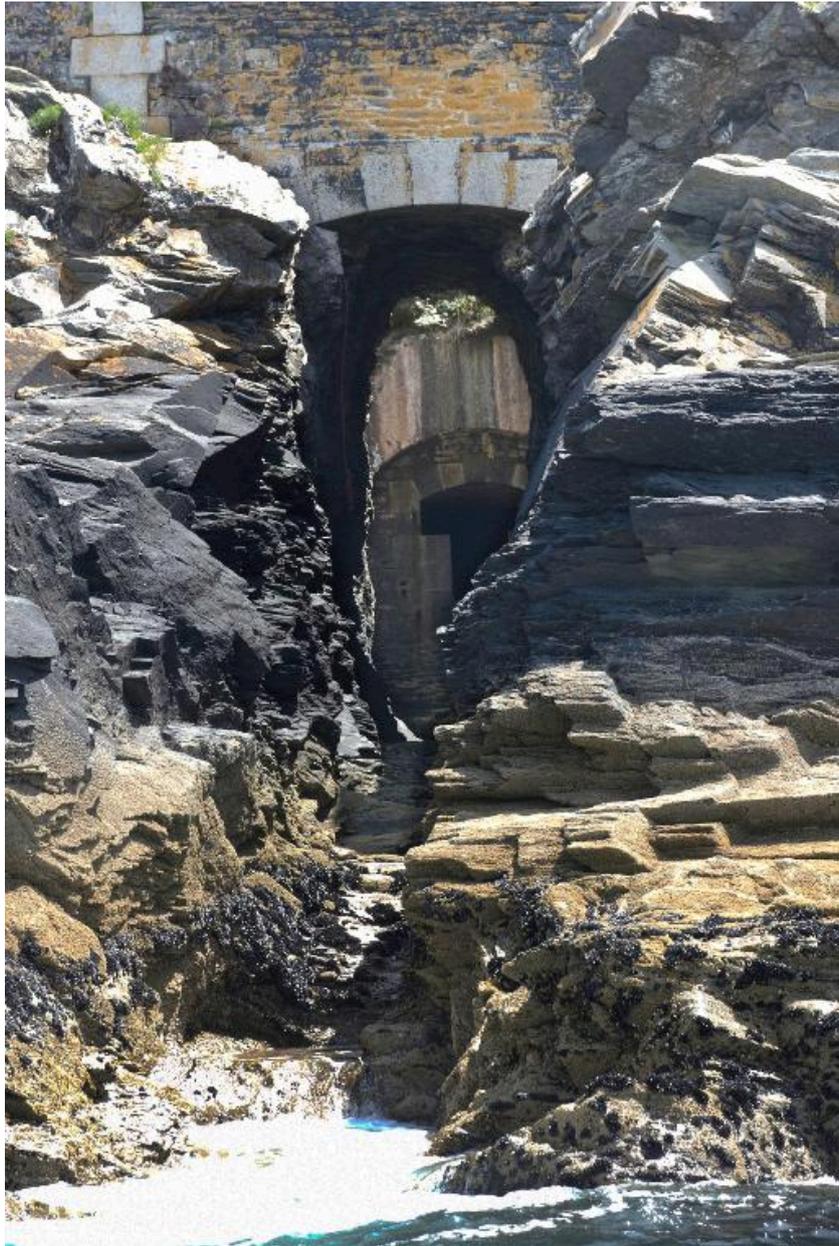
IVR53_20122901751NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

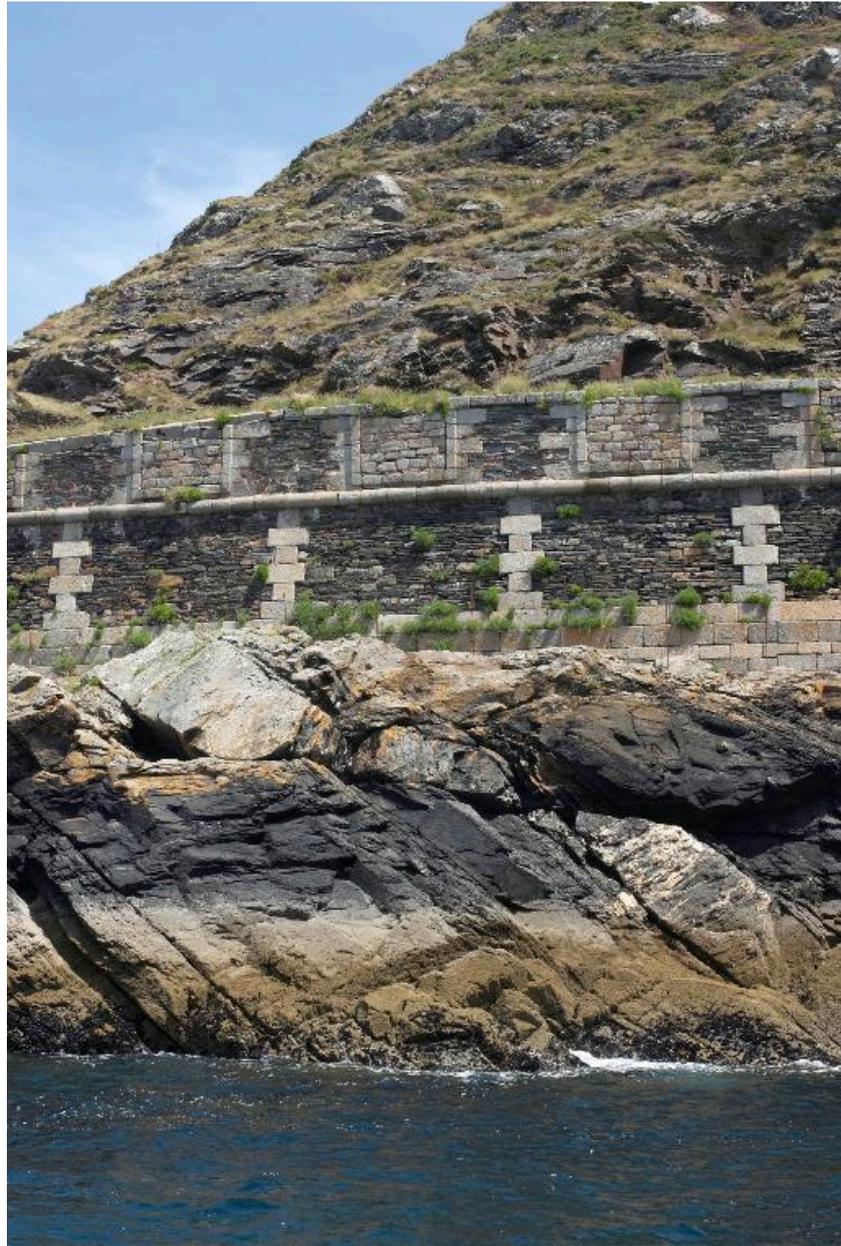
IVR53_20122901752NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

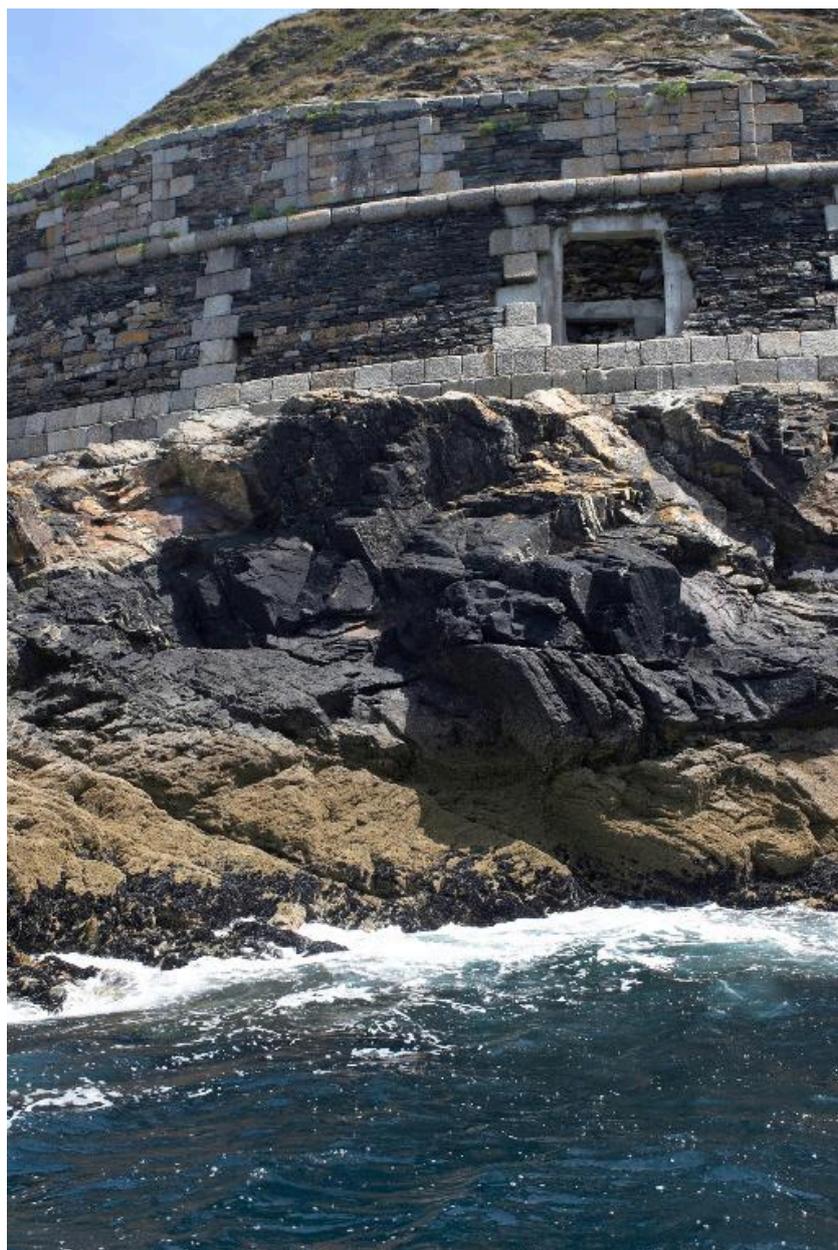
IVR53_20122901743NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

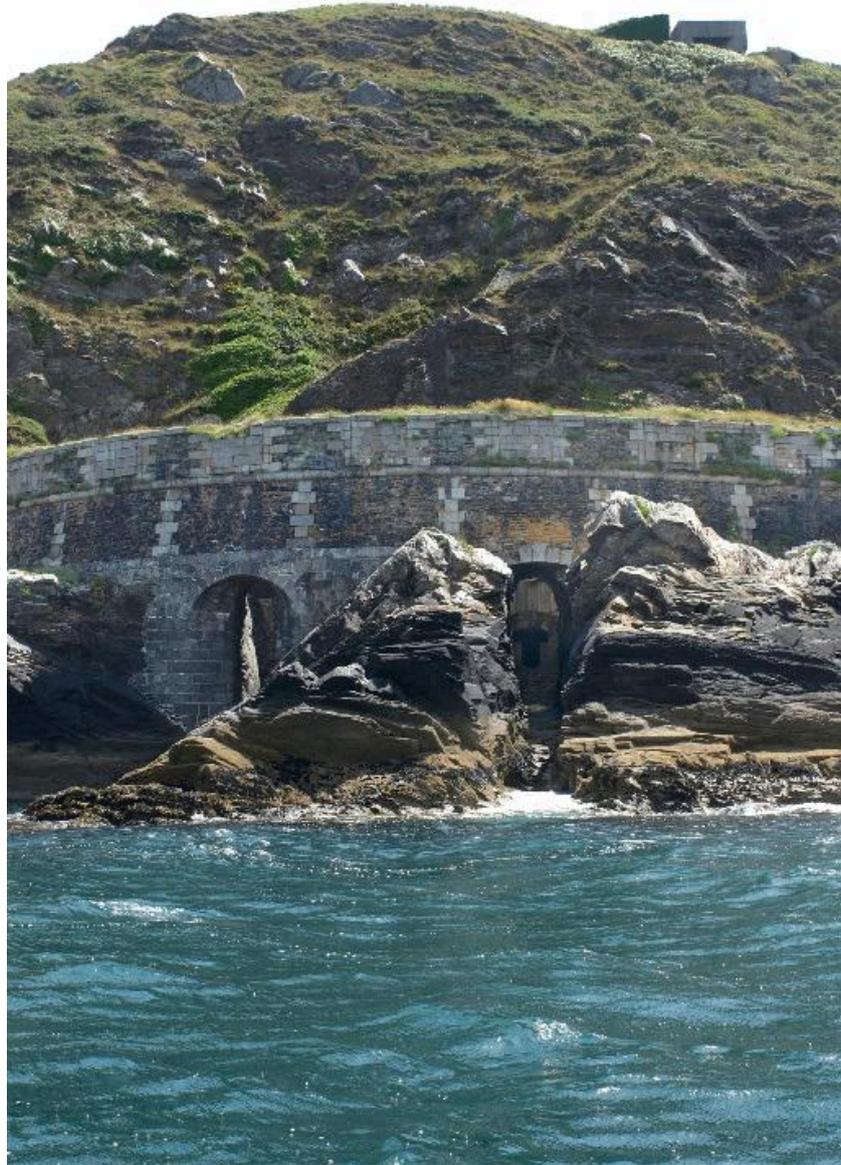
IVR53_20122901745NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

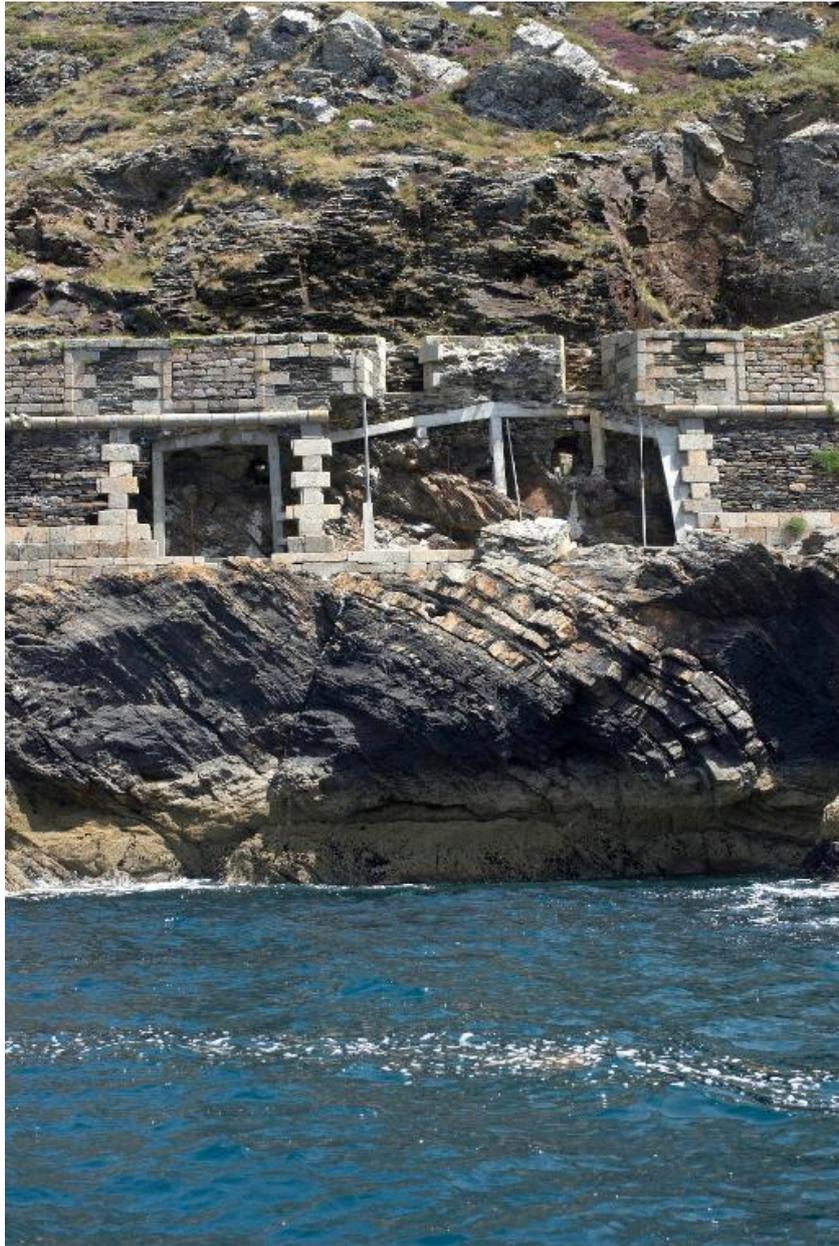
IVR53_20122901754NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

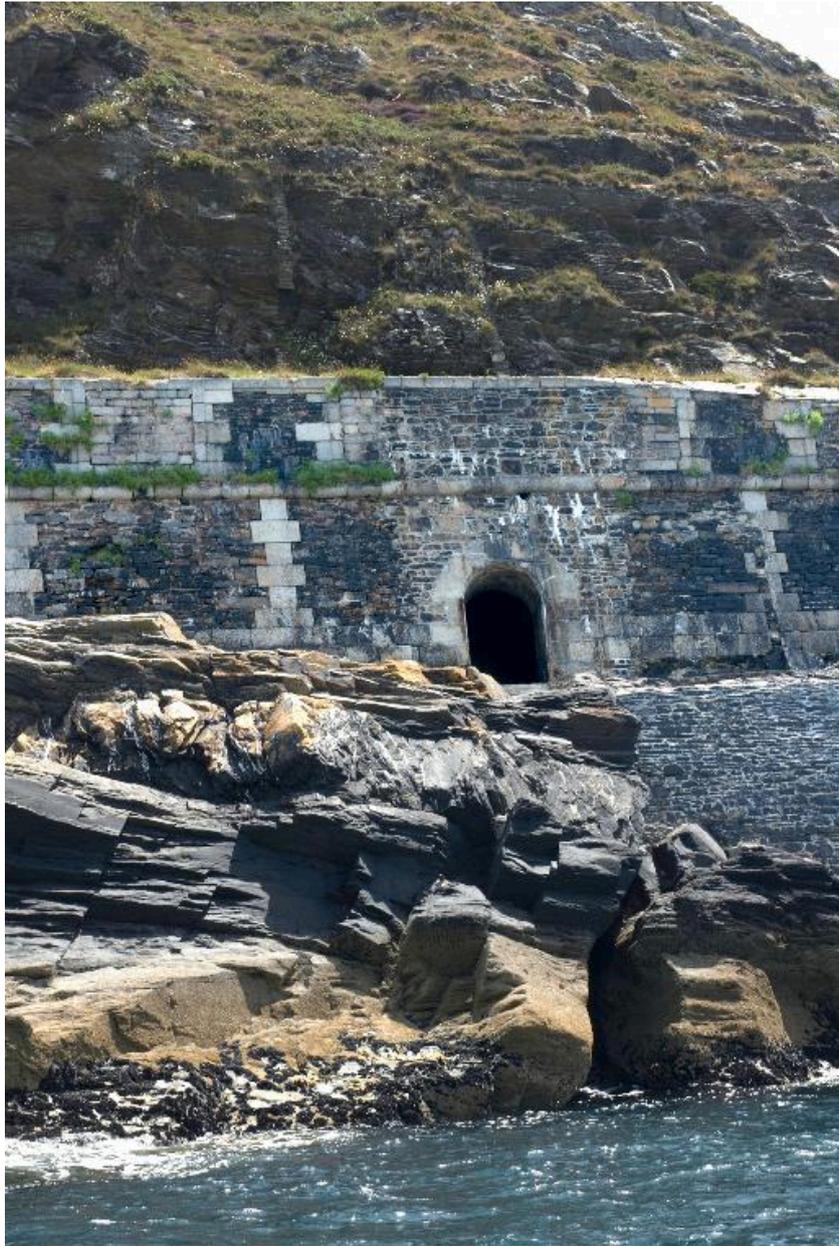
IVR53_20122901741NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

IVR53_20122901747NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

IVR53_20122901746NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

IVR53_20122901744NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Roscanvel, pointe de Cornouaille : la batterie basse depuis la mer

IVR53_20122901750NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille depuis la batterie de Beaufort

IVR53_20022902992NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : grands escaliers aménagés le long de la falaise (fin 17^e siècle - début 18^e siècle)

IVR53_20052904060NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : terre-plein de la batterie depuis les grands escaliers aménagés le long de la falaise (fin 17e siècle - début 18e siècle)

IVR53_20052904063NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



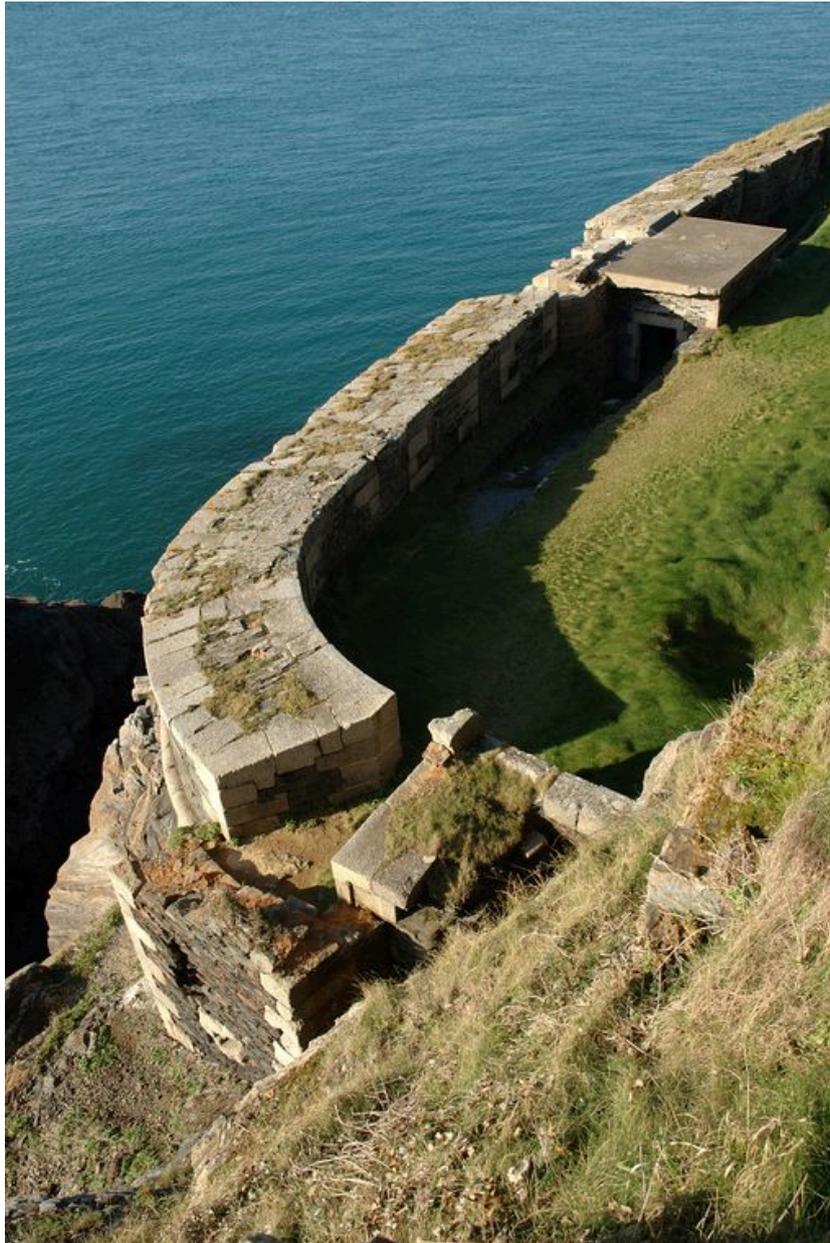
Vue de la batterie de Cornouaille : terre-plein de la batterie depuis les grands escaliers aménagés le long de la falaise (fin 17e siècle - début 18e siècle)

IVR53_20062907359NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : embrasure permettant le tir de flanquement le long de la falaise (4e quart 17e siècle)
et abri français en moellons et dalle de couverture en béton léger (2e moitié 19e siècle)

IVR53_20062907361NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



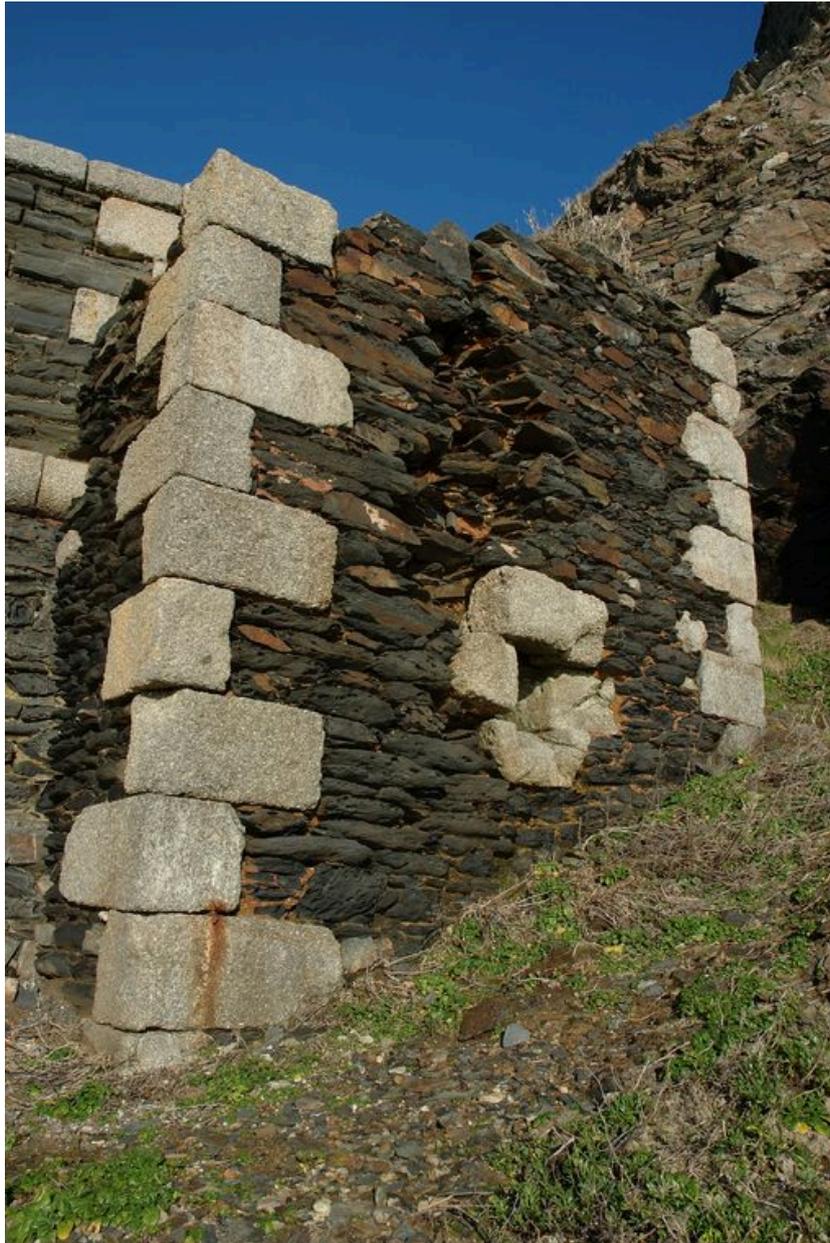
Vue de la batterie de Cornouaille : embrasure permettant le tir de flanquement le long de la falaise (4e quart 17e siècle)
et abri français en moellons et dalle de couverture en béton léger (2e moitié 19e siècle)

IVR53_20062907362NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : latrines. Chaînes et encadrement de l'exutoire en granite, remplissage en moellons de schiste

IVR53_20062907376NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



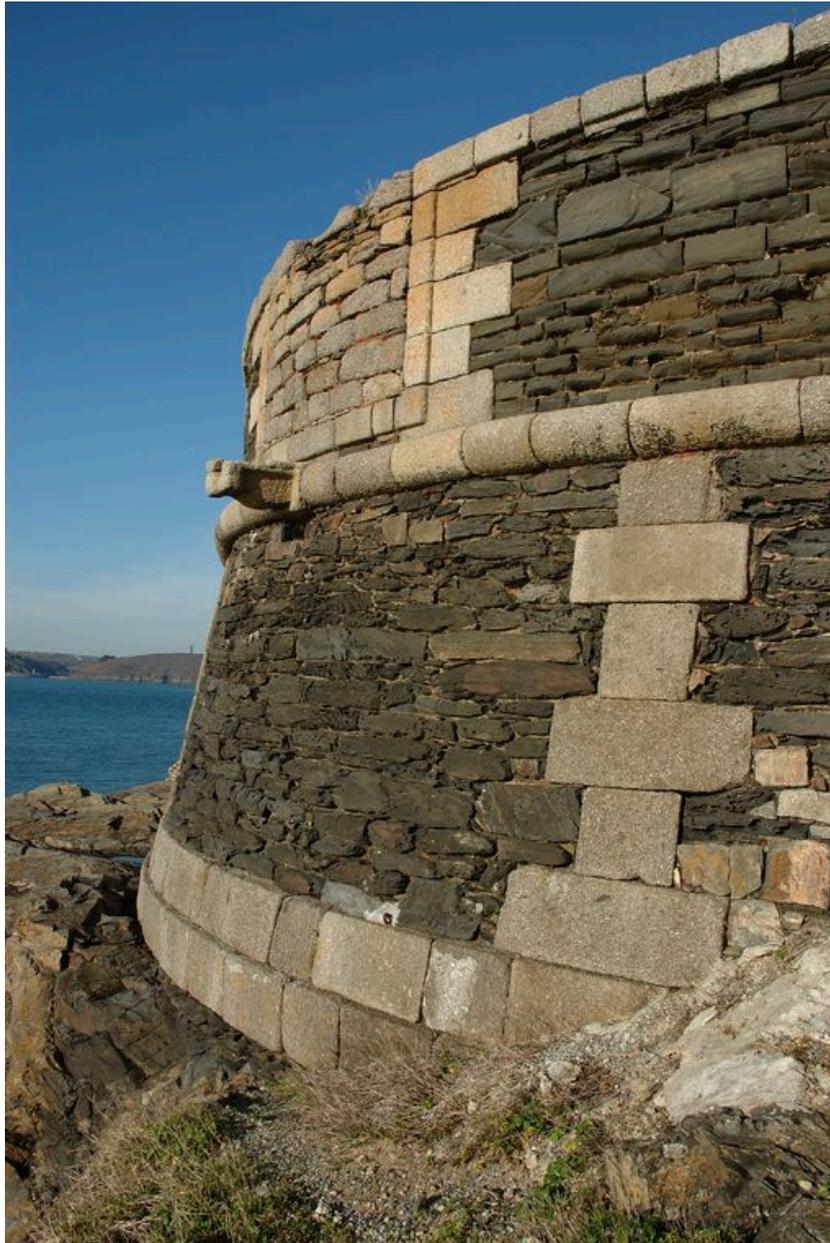
Vue de la batterie de Cornouaille : exutoire des latrines

IVR53_20062907381NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : détail de l'escarpe (mur de soutènement de la batterie). Encadrement des créneaux, et cordon en granite ; remplissage en moellons de schiste

IVR53_20062907377NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : détail de l'escarpe (mur de soutènement de la batterie). Encadrement des créneaux, et cordon en granite ; remplissage en moellons de schiste

IVR53_20062907379NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : détail du parapet. Encadrement des créneaux, et cordon en granite ; remplissage en moellons de schiste

IVR53_20052904078NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : détail du parapet. Gargouille ouvragée et cordon en granite ; remplissage en moellons de schiste

IVR53_20052904079NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



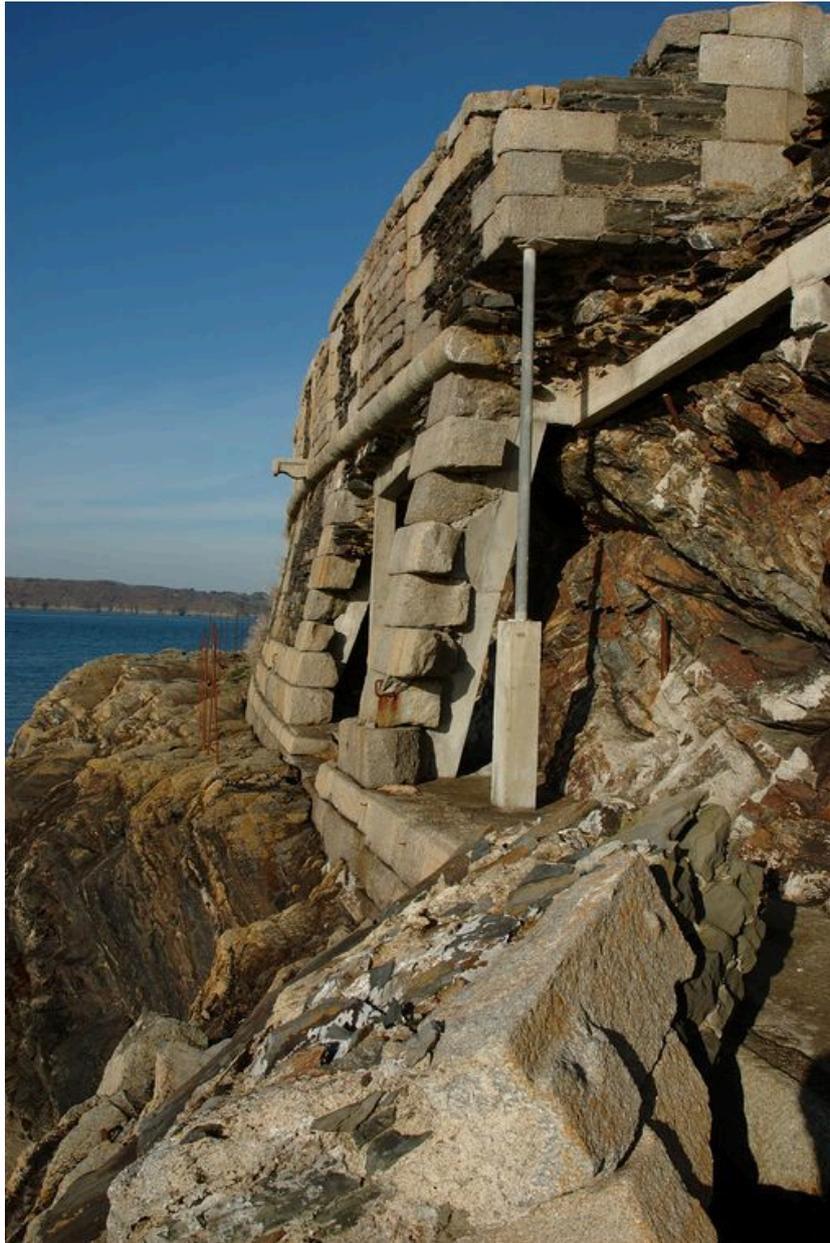
Vue de la batterie de Cornouaille : détail de l'escarpe (mur de soutènement de la batterie). Encadrement des créneaux, et cordon en granite ; remplissage en moellons de schiste (Travaux de stabilisation réalisés par la Direction des Travaux Maritimes)

IVR53_20072905804NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : détail de l'escarpe (mur de soutènement de la batterie). Encadrement des créneaux, et cordon en granite ; remplissage en moellons de schiste (Travaux de stabilisation réalisés par la Direction des Travaux Maritimes)

IVR53_20072905801NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : détail de l'escarpe (mur de soutènement de la batterie). Encadrement des créneaux, et cordon en granite ; remplissage en moellons de schiste (Travaux de stabilisation réalisés par la Direction des Travaux Maritimes)

IVR53_20072905802NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : détail de l'escarpe (mur de soutènement de la batterie). Encadrement des créneaux, et cordon en granite ; remplissage en moellons de schiste (Travaux de stabilisation réalisés par la Direction des Travaux Maritimes)

IVR53_20062907382NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : détail de l'escarpe (mur de soutènement de la batterie). Encadrement des créneaux, et cordon en granite ; remplissage en moellons de schiste (Travaux de stabilisation réalisés par la Direction des Travaux Maritimes)

IVR53_20072905805NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



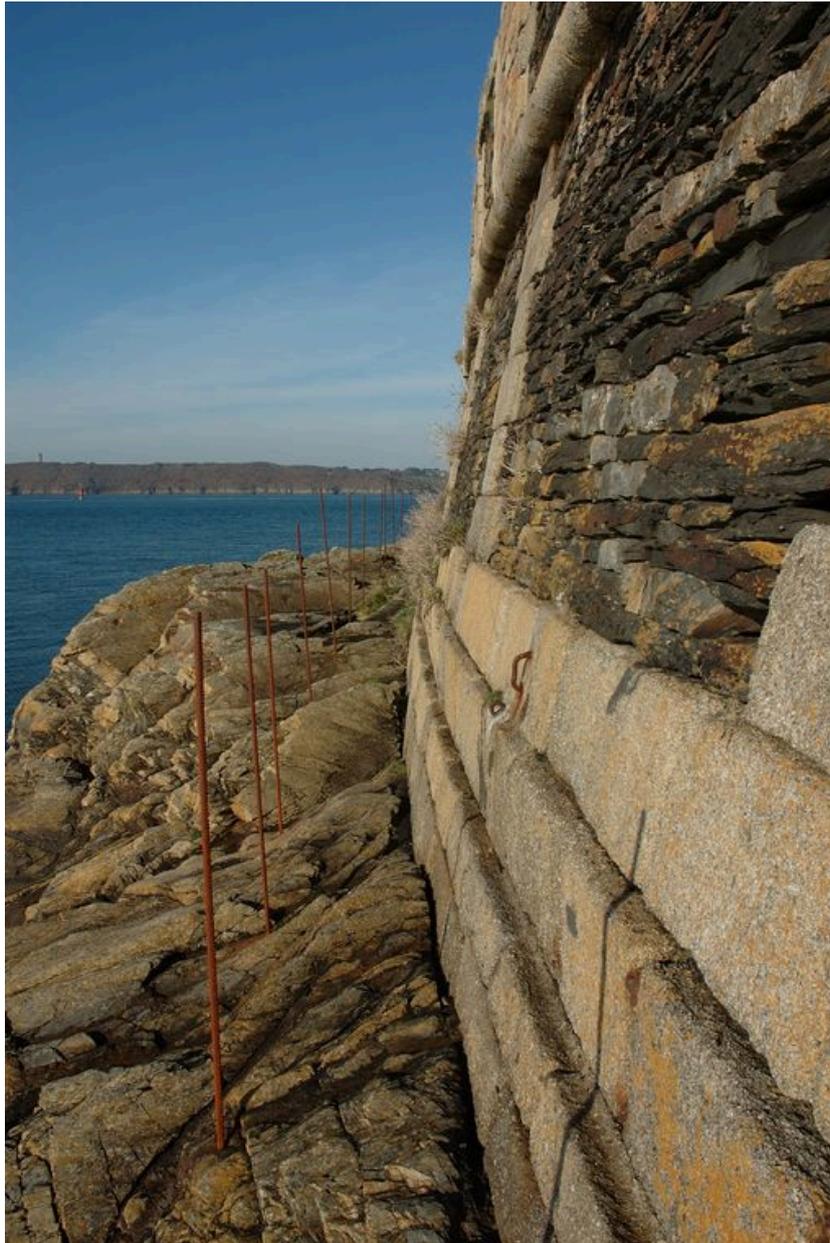
Vue de la batterie de Cornouaille : détail de l'escarpe (mur de soutènement de la batterie). Encadrement des créneaux, et cordon en granite ; remplissage en moellons de schiste (Travaux de stabilisation réalisés par la Direction des Travaux Maritimes)

IVR53_20062907385NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : détail de l'escarpe (mur de soutènement de la batterie). Encadrement des créneaux, et cordon en granite ; remplissage en moellons de schiste (Travaux de stabilisation réalisés par la Direction des Travaux Maritimes)

IVR53_20062907386NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : terre-plein de la batterie depuis les grands escaliers aménagés le long de la falaise (fin 17e siècle - début 18e siècle)

IVR53_20052904061NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement des grands escaliers aménagés le long de la falaise (fin 17e siècle - début 18e siècle)

IVR53_20062907364NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : grands escaliers aménagés le long de la falaise et terre-plein de la batterie (fin 17e siècle - début 18e siècle)

IVR53_20062907375NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : plate-forme et parapet

IVR53_20072905809NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : parapet. En arrière-plan : la ville de Brest

IVR53_20052904053NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : parapet. En arrière-plan : l'entrée du goulet de Brest

IVR53_20052904054NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : parapet. En arrière-plan : l'entrée du goulet de Brest

IVR53_20052904055NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : embrasure comblée pour permettre le tir à barbette (c'est à dire au dessus du parapet)

IVR53_20062907365NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : embrasure comblée pour permettre le tir à barbette (c'est à dire au dessus du parapet)

IVR53_20052904058NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : abri de projecteur (4e quart du 19e siècle) aménagée sous le mur de soutènement de la batterie (4e quart 17e siècle).

IVR53_20062907373NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : abri de projecteur (4e quart du 19e siècle) aménagée sous le mur de soutènement de la batterie (4e quart 17e siècle).

IVR53_20062907374NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du poste de commande des projecteurs français de la pointe de Cornouaille depuis l'abri bétonné allemand

IVR53_20072905932NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



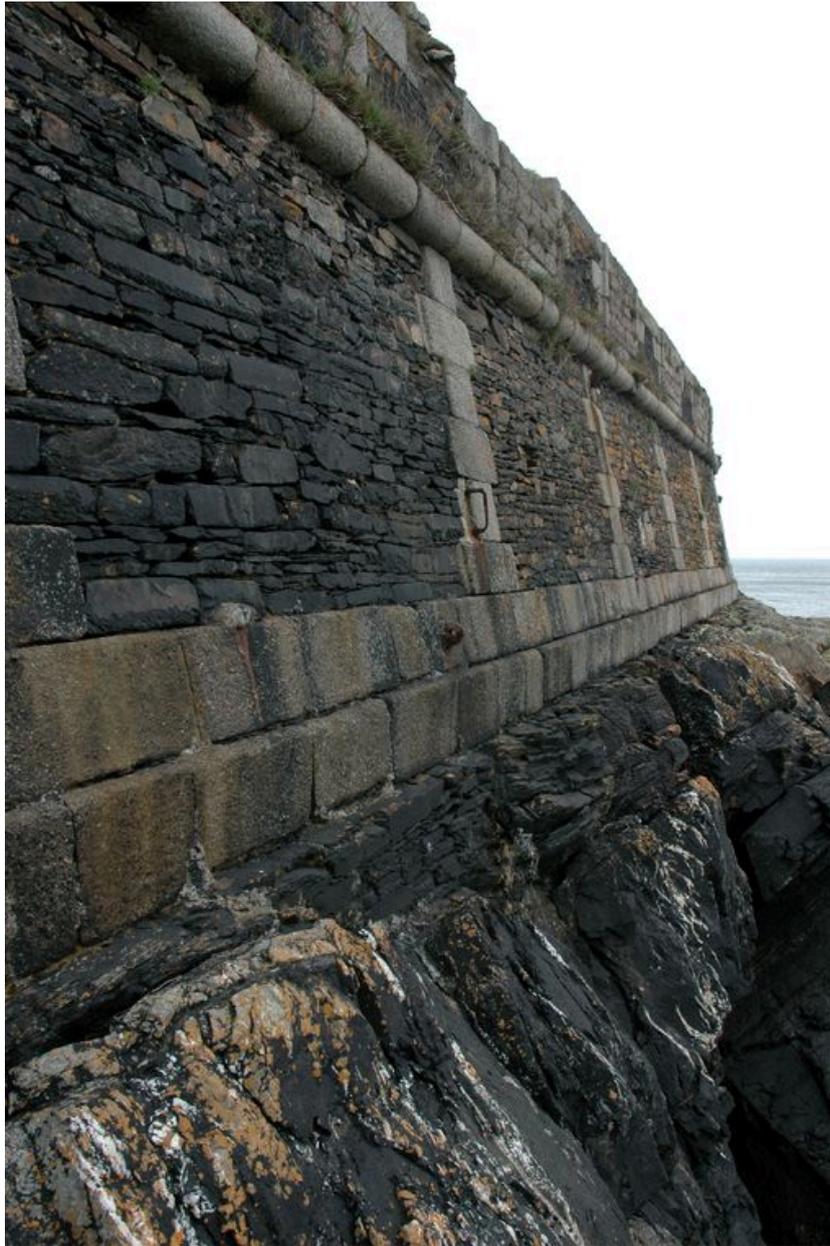
Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie (4e quart 17e siècle) au niveau de l'abri de projecteur (2e moitié 19e siècle)

IVR53_20052904069NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



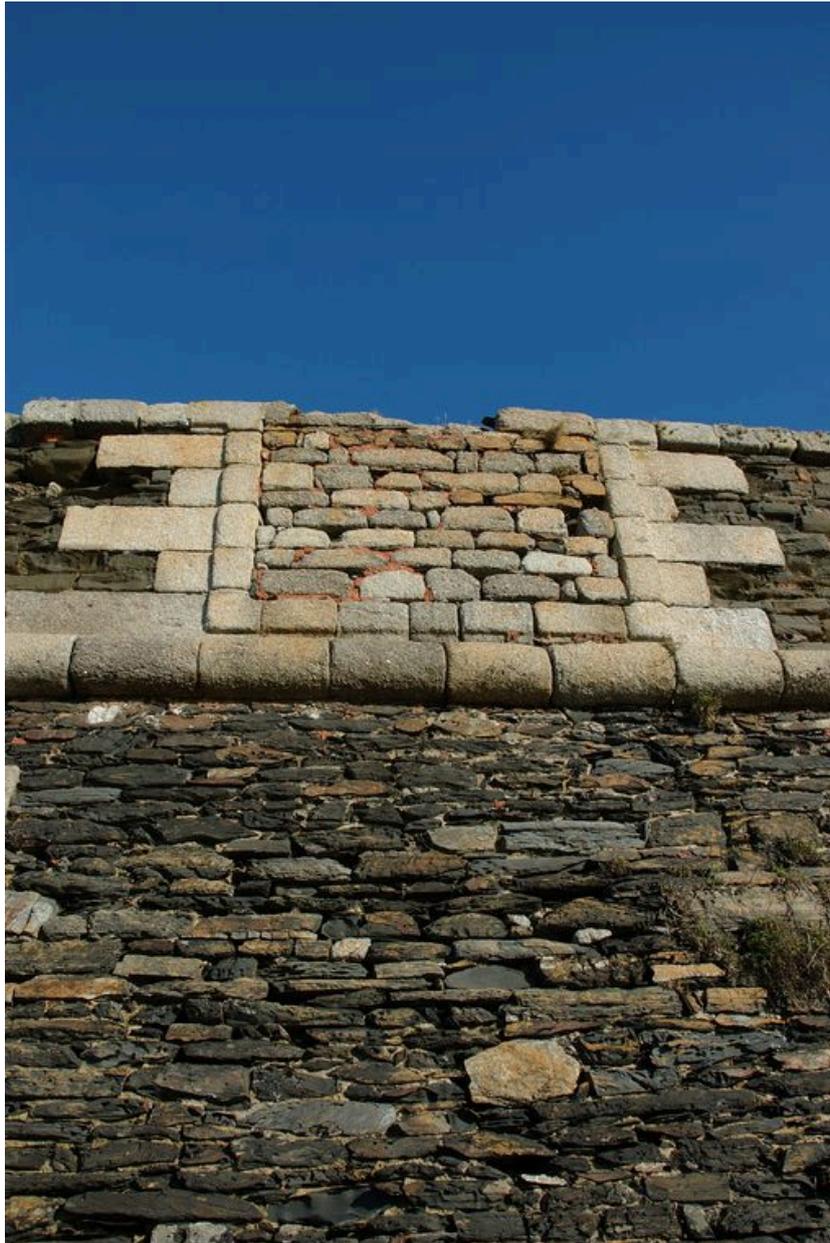
Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie au niveau de l'abri de projecteur. Soubassement, chaînes, cordon, gargouilles et encadrement des créneaux en granite, remplissage en moellons de schiste

IVR53_20062907367NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie. Soubassement, chaînes, cordon, gargouilles et encadrement des créneaux en granite, remplissage en moellons de schiste

IVR53_20062907372NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



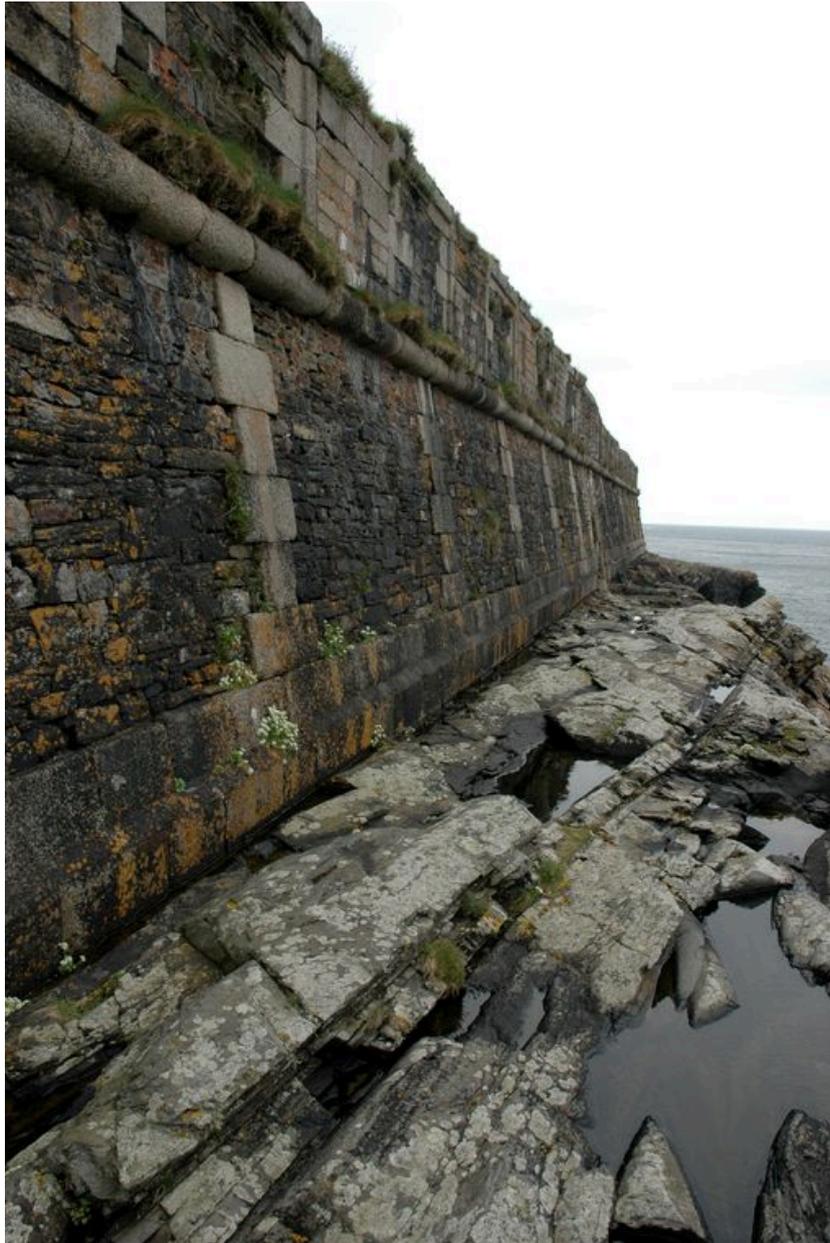
Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie. Soubassement, chaînes, cordon, gargouilles et encadrement des créneaux en granite, remplissage en moellons de schiste

IVR53_20072905808NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie. Soubassement, chaînes, cordon, gargouilles et encadrement des créneaux en granite, remplissage en moellons de schiste

IVR53_20062907371NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie. Soubassement, chaînes, cordon, gargouilles et encadrement des créneaux en granite, remplissage en moellons de schiste

IVR53_20062907370NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie. Soubassement, chaînes, cordon, gargouilles et encadrement des créneaux en granite, remplissage en moellons de schiste

IVR53_20072905807NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : mur de soutènement de la batterie. Soubassement, chaînes, cordon, gargouilles et encadrement des créneaux en granite, remplissage en moellons de schiste

IVR53_20062907368NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : arc de soutènement du parapet au débouché de l'entaille de l'embrasure de gauche de la batterie de rupture

IVR53_20062907369NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : abri de projecteur (4e quart du 19e siècle) aménagée sous le mur de soutènement de la batterie (4e quart 17e siècle). A signaler : les rails pour le chariot du projecteur

IVR53_20052904070NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : abri de projecteur (4e quart du 19e siècle) aménagée sous le mur de soutènement de la batterie (4e quart 17e siècle). A signaler : les rails pour le chariot du projecteur

IVR53_20052904071NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : abri de projecteur (4e quart du 19e siècle) aménagée sous le mur de soutènement de la batterie (4e quart 17e siècle). Escalier permettant l'accès à la galerie

IVR53_20052904073NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : soute à munitions, ouvrage creusé dans le roc et accessible par un couloir de 2,3 mètres de largeur (3e quart 19e siècle)

IVR53_20052904074NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : soute à munitions, ouvrage creusé dans le roc et accessible par un couloir de 2,3 mètres de largeur (3e quart 19e siècle)

IVR53_20052904075NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : soute à munitions, ouvrage creusé dans le roc et accessible par un couloir de 2,3 mètres de largeur (3e quart 19e siècle)

IVR53_20052904076NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : escalier permettant l'accès à la batterie de rupture (4e quart du 19e siècle)

IVR53_20052904057NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : abri bétonné français (poste photo-électrique : ?) situé au dessus de la batterie

IVR53_20052904080NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : abri bétonné français (poste photo-éléctrique : ?) soufflé par une explosion

IVR53_20052904065NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : gaine de ventilation de la batterie de rupture (4e quart 18e siècle)

IVR53_20052904066NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la batterie de Cornouaille : signalétique en place (2002)

IVR53_20052904064NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation